

ESPRIT DÉFENSE

DÉCOUVRIR, SAVOIR, COMPRENDRE

hiver 2023

N°6

EN APARTÉ
Patricia Miralles,
secrétaire d'État aux
Anciens combattants
et à la Mémoire



CONTRECHAMP
**La Pharmacie
centrale des
armées**, fabrique
à antidotes



UKRAINE, UN AN APRÈS

Quelle SÉCURITÉ
pour l'EUROPE ?



SANTÉ • PRÉVOYANCE
PRÉVENTION • ACTION SOCIALE
SOLUTIONS DU QUOTIDIEN



Bien plus
qu'une mutuelle

BOUGER

est dans votre nature.
La nôtre est de faciliter
votre mobilité

Unéo aide concrètement les militaires et leur famille
dans toutes les démarches liées à un changement
d'affectation et à améliorer leur pouvoir d'achat.

En savoir plus



groupe-unéo.fr

Unéo, MG Pet GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées
TERRE • MER • AIR • GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES
Référencée
Ministère des Armées





'Édito

PAR LE **GÉNÉRAL DE DIVISION YANN GRAVÈTHE**,
DIRECTEUR PAR INTÉRIM DE LA DÉLÉGATION
À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

FACE AUX MENACES, L'ESPRIT DE DÉFENSE

« **C**e matin, la Russie a envahi l'Ukraine. » Noté dans mon carnet de bord il y a un an, cet événement quasi inconcevable parce qu'évité sur le continent européen depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale se prolonge en un avenir toujours incertain. Pour autant, la résilience insoupçonnée et la résistance inattendue des Ukrainiens, leur esprit de défense manifesté jour après jour et combat après combat depuis le 24 février 2022 ont réveillé en sursaut les consciences occidentales engourdis par 80 années de paix.

Certes, dans cette guerre de haute intensité qui fait rage, l'Ukraine est concrètement aidée par la France et nombre de pays européens. Certes, l'Otan reste l'alliance garantie de la sécurité de l'Europe à travers son mécanisme de défense collective. Mais, au-delà du soutien qu'ils apportent à un pays brutallement agressé, les Européens démontrent qu'ils peuvent prendre leur destin en main et faire progresser eux-mêmes leur défense face à une menace soudainement incarnée.

Dans ce numéro, *Esprit défense* revient sur cette année charnière pour notre continent et, au-delà, pour l'ordre international. Notre dossier vous

emmènera en Roumanie, où les militaires français de la mission *Aigle* renforcent le flanc est de l'Europe avec nos alliés de l'Otan. Il se penche également sur les avancées de l'Europe de la défense, comme l'adoption de sa *Boussole stratégique* et le Système de combat aérien du futur. Des progrès qui illustrent le fait que les Européens ont désormais bien intégré que, à terme, leur sécurité dépendra d'abord d'eux-mêmes. Pour compléter ce dossier sur la guerre en Ukraine, votre magazine reçoit Patricia Miralles « en aparté ». La secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire nous rappelle le rôle primordial de la mémoire face à une telle situation. « *Elle nous aide à admettre un éventuel conflit dans lequel nos troupes seraient déployées* », souligne-t-elle.

Comme d'habitude, nous vous emmenons également à la rencontre des hommes et des femmes dont la mission est de protéger notre pays. Soldats, marins ou aviateurs, ils concourent aussi à diffuser un esprit de défense parmi nos concitoyens civils. Une démarche que partagent nombre de ceux-ci, contrairement à une « idée reçue », à l'instar de ceux qui contribuent à la réalisation de la revue que vous tenez entre les mains.

Sommaire

6 || MURMURES

8 || EN APARTÉ

*« Je dispose du **plus beau des ministères** »*

Rencontre avec **Patricia Miralles**, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire



12 || PAS SI SIMPLE

Préserver la **liberté de navigation**, un défi majeur pour la Marine nationale



18 || GÉNÉRATIONS

La saga des **avions de chasse à réaction**



20 || 24 H

Stage commando : **quand la survie atteint des sommets**

30 || IDÉE REÇUE

« L'armée, ce n'est pas pour les civils »



32 DOSSIER

UKRAINE, UN AN APRÈS : QUELLE SÉCURITÉ pour l'EUROPE ?

Comment la guerre en Ukraine a bouleversé la sécurité collective européenne p. 34

INFOGRAPHIE

Coopérations européennes, des réalisations concrètes p. 39

ENTRETIEN

« Il ne faut pas opposer l'Otan à l'autonomie stratégique européenne », avec le général (2s) Michel Yakovleff, ancien vice-chef d'état-major du Grand Quartier général des puissances alliées en Europe p. 40

FOCUS

Système de combat aérien du futur, Boussole stratégique, partenariat CaMo : l'Europe de la défense en mouvement p. 43

REPORTAGE

Mission Aigle : s'entraîner pour dissuader ... p. 46

TRIBUNE

« Europe de la défense : y croire et persévérer ! », par Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman p. 49

50 || MÉMOIRE VIVE

« Arquebuse » et « Brumaire », deux espions au cœur du Paris occupé

51 || ESPRIT D'ÉQUIPE

La « maison des invalides », réparation du monde combattant



58 || LE JOUR OÙ

« J'ai été sélectionnée pour devenir astronaute »

Rencontre avec le lieutenant-colonel Sophie Adenot, pilote d'essai sur hélicoptère

60 || CONTRECHAMP

La **Pharmacie centrale des armées**, fabrique à antidotes

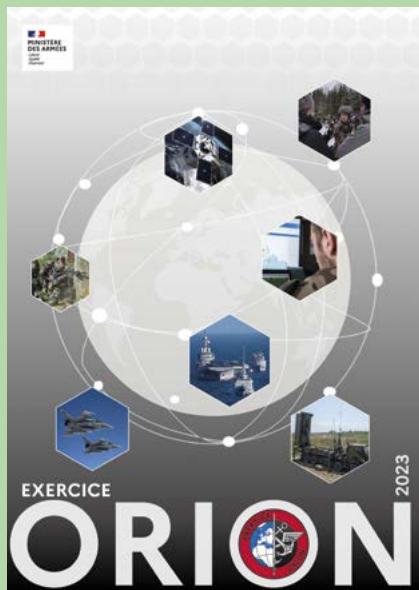
62 || UN AUTRE REGARD

« Cinéma et armées, des métiers de passion »

Rencontre avec Gilles de Verdière, producteur de la série Cœurs noirs

Murmures

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE



Orion 23, un exercice inédit

Planifié depuis 2021, l'exercice militaire Orion 23 se déroulera en quatre phases, de février à mai 2023. Plusieurs milliers de militaires, dont 7 000 lors de la phase 2 et près de 12 000 pour la phase 4, seront mobilisés pour cet événement inédit depuis plusieurs décennies.

L'objectif : entraîner les armées françaises dans un cadre interarmées, interministériel et interalliés sur un scénario de haute intensité. Afin de faire face aux menaces hybrides, ce scénario intégrera tous les champs et tous les milieux de conflictualité. Les armées pourront ainsi montrer leur détermination en mettant en œuvre l'ensemble de leurs capacités.

BANDE DESSINÉE

Galons de la BD, troisième édition !

Lancée à l'automne 2022, la troisième édition des Galons de la BD se poursuit jusqu'en avril. Ce prix du ministère des Armées récompense des créations récentes et originales traitant des enjeux de défense, des conflits ou des faits militaires. À l'issue du processus de sélection, trois distinctions seront décernées : le Grand Prix, le prix Histoire et le prix Jeunesse.

SALON

Rendez-vous au Sofins pour les forces spéciales



L'édition 2023 du Sofins, le salon des forces spéciales, se déroulera du 28 au 30 mars sur le camp militaire de Souge, en Gironde. Le ministère des Armées présentera sur son stand aux professionnels du secteur les innovations adaptées aux besoins des opérations menées sur le terrain par les « FS ».

SPORT

Triathlon : le Mondial militaire en France

Le championnat du monde militaire de triathlon se déroulera du 5 au 9 mai 2023 à Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. À domicile, l'équipe de France militaire tentera de faire aussi bien que l'an passé en Espagne. Elle avait alors décroché sept médailles, dont trois en or (classement par équipes hommes, classement par équipes mixte et relais mixte).

**TÉLÉVISION**

Mer et montagne au programme du **JDEF**

En février, *Le Journal de la défense* vous propose d'embarquer à bord de l'Aquitaine, l'une des frégates multimissions de la Marine nationale. En mars, le magazine vous plongera au cœur du combat spécifique à la montagne. En avril, vous pourrez rencontrer des pupilles de la Nation, ces enfants dont l'un des parents est décédé dans un conflit où la France est intervenue militairement ou lors d'un attentat terroriste.

L'émission est à retrouver sur LCP – Assemblée nationale, ainsi que sur les supports numériques du ministère, et notamment sur sa chaîne YouTube.



Retrouvez le **JDEF** sur LCP – Assemblée nationale tous les dimanches à 19 h 30, canal 13 de la TNT

NOUVEAU

Defcast, le format qui donne la parole aux acteurs de notre défense



Soyez au rendez-vous : le ministère des Armées débarque sur les ondes avec son podcast ! Baptisée *Defcast*, cette nouvelle offre gratuite se décline sous forme d'entretiens et de témoignages. Elle est disponible sur notre chaîne YouTube, ainsi que sur les plates-formes Apple Podcast, Deezer et Spotify. Premier à passer derrière le micro : le général de brigade aérienne Christophe Aubé, commandant la brigade des forces spéciales air.

**HISTOIRE**

Je vous ai compris aux Invalides

Commencée en novembre, l'exposition *Je vous ai compris* se poursuit jusqu'au 5 mars à l'historial Charles de Gaulle du musée de l'Armée, aux Invalides, à Paris. Elle présente un éclairage sur cette expression prononcée par le général de Gaulle à Alger, le 4 mai 1958.



RENCONTRE AVEC PATRICIA MIRALLES, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE LA MÉMOIRE

Les enjeux de la politique mémorielle, son plan pour dynamiser les commémorations, l'ouverture des archives de la guerre d'Algérie et des essais nucléaires en Polynésie française... Patricia Miralles est l'invitée d'*Esprit défense*.

« Je dispose du plus beau des ministères »

— Vous avez pris vos fonctions en juillet 2022, alors qu'une guerre de haute intensité était de retour en Europe. Dans ce contexte particulier, quelle est l'importance des enjeux mémoriels ?

Patricia Miralles : Cette guerre en Ukraine montre des images. Nous sommes donc dans la réalité, pas dans l'Histoire. Cela nous amène à une réflexion sur le passé, notamment sur les deux guerres mondiales. Cette réflexion donne l'occasion aux jeunes de mieux comprendre les enjeux liés au déclenchement ou non d'une guerre et leur procure le sentiment que la préservation de la paix est primordiale. Le Président de la République parle souvent de « force morale ». Eh bien, c'est maintenant ! Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous allons rester en paix pendant 5, 10, 50 ou 80 ans. Chaque Français doit comprendre qu'il

est possible que, à un certain moment, nous devions déployer des forces pour défendre notre pays ou l'Europe. Or, je crois que nous ne sommes peut-être pas encore prêts à l'admettre. Pourtant, il faut l'être. La mémoire nous y aide.

— Plus globalement, comment jugez-vous aujourd'hui le rapport des Français aux enjeux de défense et à cette mémoire militaire ?

La génération des jeunes d'aujourd'hui est celle dont les parents n'ont pas effectué de service national. Les choses et l'histoire militaires ne sont donc pas abordées en famille, contrairement à ma génération. Je remarque cependant que certains jeunes parviennent à mener ces discussions lorsqu'ils « titillent » leurs grands-parents, s'ils ont encore

la chance de les avoir. Ce lien entre les anciens combattants – ou les anciens tout simplement – et la jeunesse, c'est le symbole du lien armées-Nation. Il pousse les jeunes à être curieux des enjeux de défense. Il permet également aux enseignants d'avoir moins de difficultés à discuter de certains conflits avec leurs élèves. Cela nous donne aussi une responsabilité particulière, quand cette mémoire n'est plus portée dans les familles.

— **Quelles sont vos pistes pour que ces jeunes s'intéressent davantage à une thématique qui peut donc leur paraître lointaine ?**

Je souhaite « réinventer » la manière de commémorer, en organisant notamment de grandes célébrations ailleurs qu'à Paris. L'an passé, en amont du 11 Novembre, j'ai par exemple participé aux Gonds, en Charente-Maritime, à une cérémonie de partage de la flamme.

Elle s'est déroulée le 9 novembre, sur le stade de football de la commune, où étaient installés un drapeau immense et une flamme du souvenir que j'ai ravivée. Autour du terrain : 60 porte-drapeaux, une fanfare, des militaires, des maires, des élus locaux, des anciens combattants, de nombreux jeunes issus du Service militaire volontaire ou du Service national universel, des cadets de la défense, des cadets de la gendarmerie, des primaires, des collégiens, des lycéens, des parents... Au total, 800 personnes ! C'était une commémoration pertinente puisque les jeunes sont allés discuter d'eux-mêmes avec les anciens combattants.

Je souhaite également « rajeunir » l'image de ces commémorations. Dans l'imaginaire collectif, les anciens combattants sont des vieillards assis autour d'une table pour manger. C'est faux ! Même ceux qui ont →

- **1967 :** naissance à Montpellier (Hérault)
- **1990 :** chef d'entreprise
- **2002 :** secrétaire d'élu au cabinet du maire de Montpellier
- **2014 :** conseillère municipale de Montpellier
- **2017 :** députée de l'Hérault
- **2022 :** secrétaire d'État auprès du ministre des Armées



Lors de la « commémoration avancée » du 11 Novembre, à Gonds, en Charente-Maritime, le 9 novembre 2022.

90 ans sont actifs. Surtout, nous en sommes désormais à la quatrième génération du feu. Il faut commencer à collecter l'histoire et la mémoire de ces militaires qui ont combattu, entre autres, en Afghanistan ou au Sahel. Eux aussi, ils se sont battus pour que nous restions en paix en France et pour faire reculer le terrorisme.

Mais ils ont le droit d'exprimer une façon de commémorer qui leur est propre. Or, visiblement, ce que nous leur proposons aujourd'hui ne semble pas leur convenir. Nous devons donc répondre à leurs attentes. Nous avons en effet besoin de leur présence lorsque nous commémorons l'intervention en Afghanistan ou l'opération Barkhane. Cela aidera à ce que les Français comprennent pourquoi nous sommes allés sur ces théâtres.

— **La mémoire, c'est aussi la mémoire douloreuse, priorité du chef de l'État depuis 2017 pour « mieux regarder notre histoire en**

face ». Les archives de la guerre d'Algérie et des essais nucléaires en Polynésie française ont notamment été ouvertes, en attendant celles de la colonisation au Cameroun.

Comment répondez-vous à cette ambition présidentielle ?

Je suis allée en Algérie pour rencontrer mon homologue. Je lui ai rappelé que, si les archives françaises étaient ouvertes, ce n'était pas le cas des archives algériennes et qu'il le fallait. Je lui ai aussi proposé de créer, à notre charge, un site dédié que les historiens des deux pays pourraient consulter, sans avoir à se déplacer. Concernant les essais nucléaires, j'ai eu le privilège, avec Yvette Tommasini, représentante du président de la Polynésie française à la commission dédiée, d'ouvrir l'une des boîtes d'archives encore classifiées – une trentaine sur 639 – afin de savoir pourquoi elles l'étaient encore. Nous avons pu constater que

Dans le bureau de la secrétaire d'État, lors de l'entretien avec *Esprit défense*, le 5 janvier 2023.





Lors de la Journée nationale d'hommage aux harkis, aux moghaznis et au personnel des diverses formations supplétives et assimilés, aux Invalides, à Paris, le 25 septembre 2022.

son contenu était « proliférant », c'est-à-dire qu'il donnait des indications sur l'élaboration d'une arme nucléaire. Certaines archives ne peuvent donc pas être déclassifiées.

De manière plus générale, si ces ouvertures donnent à voir le verre à moitié vide, elles contribuent aussi à voir celui à moitié plein. La distinction entre le vrai et le faux permet à certains d'arrêter de s'imaginer des choses, de lutter contre l'ingérence ou les *fake news*¹, comme d'apaiser les mémoires. C'est la volonté même du Président de la République : connaître puis reconnaître afin de poser les faits dans la réalité pour regarder ensuite notre histoire en face, aussi douloureuse soit-elle.

— Sur l'Algérie précisément, pensez-vous que cela puisse concourir à tisser une nouvelle relation, plus sereine, entre les deux pays ?

Comme nous venons d'en parler et comme je l'ai rappelé à mon homologue, il faut regarder son histoire en face. Je lui ai dit : « Vous avez votre histoire, nous avons la nôtre. La nôtre, c'est 132 ans en Algérie. Vous ne pouvez donc pas affirmer que nous n'avons pas de liens communs. C'est comme un sac à dos : de génération en génération, nous vous avons rentré des choses à l'intérieur. Aujourd'hui, il s'agit de votre héritage. Celui-ci peut être douloureux, voire

traumatisant. Nous l'avons vu avec les deuxièmes générations ainsi qu'avec les enfants et les petits-enfants de harkis. Notre travail à tous les deux n'est ni de juger ni de refaire l'Histoire. Mais peut-être de dire que nous avons un rôle : celui d'alléger cette mémoire pour ne pas remplir à nouveau le sac à dos de nos enfants. Mais, au contraire, commencer à sortir des choses pour n'en garder qu'une mémoire apaisée. » Voilà. Quand cela sera effectif, il sera alors plus facile de coopérer. Mais pour cela, il faut apaiser ces mémoires.

— Toujours sur la question de la guerre d'Algérie, alors que vous étiez députée, vous avez porté la loi du 23 février 2022 sur la reconnaissance et la réparation pour les harkis. Où en est ce processus d'indemnisation financier ?

Il fonctionne, même s'il est parfois ralenti quand il faut aller chercher dans les archives des documents manquants. Mais, une fois le dossier passé devant la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les harkis, entité présidée par Jean-Marie Bockel, le paiement est rapide. Au-delà de cette réparation, les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre enregistrent et filment des témoignages des derniers harkis pour garder leur extraordinaire mémoire.

¹ En français, « infox » : fausse information.

— En février 2022, vous étiez la corapporture du rapport parlementaire sur la préparation de la France à un conflit de haute intensité. Plusieurs recommandations y figuraient. Selon vous, comment les choses ont-elles évolué depuis ?

Elles vont surtout évoluer avec la nouvelle loi de programmation militaire en cours d'élaboration par le ministre Sébastien Lecornu. Au Nouvel An, je suis allée sur le camp de Cincu, en Roumanie, où sont installés des militaires français et de plusieurs pays européens dans le cadre de la mission *Aigle* de l'Otan. Sur place, j'ai constaté concrètement des points qui figurent dans le rapport et sur lesquels nous devons avancer. J'ai, par exemple, discuté avec un colonel tout juste devenu réserviste dès la fin de son service actif. Nous avons évoqué la nécessité de construire les réserves dès maintenant. Pourquoi ? Tout simplement car cela ne se fera pas en un clin d'œil. Si nous sommes engagés dans un conflit dans dix ans, il nous faudra être prêts immédiatement. Si tous les militaires d'active partent au front, des réservistes pourraient alors être utiles à beaucoup de choses sur un camp comme celui de Cincu. Plus globalement, sur ce sujet, comme l'a rappelé le ministre, un réserviste n'est pas systématiquement obligé d'être au combat. Nous

n'avons pas le droit de dire à quelqu'un : « Vous ne pouvez pas être réserviste, car votre condition physique ne convient pas. » Au contraire, vous pouvez très bien être réserviste tout en étant devant un écran, dans le *cyber*, par exemple ; c'est tout aussi utile pour les armées et pour les pays.

— Vous êtes justement réserviste citoyenne au 4^e régiment du matériel (RMAT) installé à Nîmes. Que diriez-vous pour convaincre quelqu'un de s'engager comme réserviste ?

Que cela lui permettra de s'enraciner dans son pays. Cette remarque, je l'ai entendue de jeunes du Service national universel très éloignés de cette considération avant de s'engager dans le dispositif. Je tiens également à rappeler qu'être réserviste ne signifie pas forcément un engagement opérationnel. Je révèle d'ailleurs souvent aux jeunes avec qui je discute que je suis réserviste citoyenne. Cela les pousse à s'interroger. Par exemple, fin novembre, j'ai assisté dans les arènes de Nîmes à la cérémonie de dissolution du groupement tactique désert logistique Via Domitia II du 4^e RMAT, dans le cadre du déménagement d'une partie du matériel de l'opération *Barkhane*. Beaucoup de jeunes étaient présents. Ils m'ont demandé des renseignements sur les « gros » véhicules qui se trouvaient là. Je leur ai expliqué. Tout ceci a éveillé leur curiosité. C'est là tout l'enjeu avec eux.

— Une question plus personnelle pour finir : quelle est la phrase, la rencontre, qui vous a le plus marquée depuis votre prise de fonctions ?

Ce n'est ni une phrase ni une rencontre. C'est mon quotidien, tout simplement. Chaque jour, je croise quelqu'un qui me marque. C'est souvent très émouvant. Parfois, j'ai même la larme qui sort, tant pis, ou tant mieux d'ailleurs (*rires*). J'entends souvent que je gère « le ministère des cimetières ». Je réponds que je dispose en fait du plus beau ministère du Gouvernement. Je suis là pour prendre soin de ceux qui nous ont permis d'être là aujourd'hui, et de ceux qui nous permettent de vivre en sécurité.



◇ Recueilli par **Fabrice Aubert et Alexis Monchovet**



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

**RARES SONT
LES TECHNICIENS
QUI NAVIGUENT DANS
UN OCÉAN DE SECRETS**



**LA MARINE
RECRUTE.FR**

**80 MÉTIERS ET 4000 POSTES
ACCESIBLES À TOUS**

Préserver la liberté de navigation, un défi majeur pour la MARINE

EV1 Antoine de Longevialle

Depuis 1982, la convention des Nations unies sur le droit de la mer codifie la liberté de navigation des navires civils et militaires. Mais certains pays, tentés de remettre en cause ce principe fondamental, déploient des stratégies de déni d'accès. Afin d'exercer les droits et les libertés reconnus à ses bâtiments et de préserver ce principe, la Marine nationale se déploie quotidiennement partout dans le monde.

Le 23 mars 2021, une bourrasque provoque un vent de panique sur les marchés internationaux. L'*'Ever Given'*, un porte-conteneurs long de 400 mètres, s'échoue en travers du canal de Suez. L'accident bloque le transit maritime. Or, plus de 10 % du commerce mondial emprunte quotidiennement ce passage stratégique – toutes zones confondues, 90 % s'effectue par voie maritime. Résultat : de grandes tensions sur les chaînes d'approvisionnement.

¹ « 2s » signifie deuxième section. Celle-ci regroupe les officiers généraux qui ne sont plus en activité.

² « Ne portant pas atteinte à la paix, au bon ordre ou à la sécurité de l'Etat côtier », dixit le texte.

Plus que le commerce, l'événement est symptomatique de la place grandissante prise par les espaces maritimes, réseau sanguin de l'économie mondiale. « *L'énergie, l'alimentation, les ressources énergétiques et biologiques fournies par la mer sont indispensables. Toutes ces ressources font l'objet de convoitisées conduisant à une véritable compétition et à une territorialisation de la mer* », explique le vice-amiral d'escadre (2s)¹ Gérard Valin, ancien amiral commandant la zone maritime océan Indien, et actuel chef de la majeure « enjeux et stratégies maritimes » à l'Institut des hautes études de défense nationale.

Montego Bay, « constitution des océans »

Pour mieux comprendre les enjeux auxquels la Marine nationale est de fait confrontée, il faut remonter au 10 décembre 1982. La convention des Nations unies sur le droit de la mer, dite « convention de Montego Bay », est adoptée. Véritable point culminant dans l'évolution séculaire du droit de la mer, la portée de ses dispositions et le nombre très important d'États l'ayant ratifiée – 167 – ont permis de la considérer comme une véritable « constitution des océans ».

Que faut-il en retenir ? Jusqu'à 12 milles nautiques (22 kilomètres) du littoral, la mer territoriale est placée sous la souveraineté de l'État côtier qui y applique ses lois. Un « *droit de passage inoffensif* »² est toutefois accordé aux navires des pays tiers, civils comme militaires. Le but ? Concilier la liberté de navigation des navires battant leur pavillon avec la souveraineté des nations littorales riveraines. Vient ensuite la Zone économique exclusive (ZEE) – jusqu'à 200 milles nautiques (370 kilomètres) de la



1

côte – où l’État concerné possède certains droits souverains en matière d’exploration et d’exploitation des ressources (voir encadré page 17). La ZEE reste toutefois une zone où prévaut la liberté de navigation, au même titre que la haute mer, ouverte à tous.

Missions de présence

Problème : malgré Montego Bay, le caractère stratégique de ces ZEE peut pousser certains États à instrumentaliser

les dispositions du droit de la mer à leur profit, voire à les ignorer. La France, qui possède la deuxième plus grande ZEE au monde après les États-Unis – 10,2 millions de km², dont 97 % dans les Outre-mer –, a évidemment un rôle important pour défendre ce droit international et empêcher toute politique du fait accompli. « *L’étendue de cette ZEE nous donne une vraie dimension océanique, contrairement à d’autres pays européens* », précise le capitaine de frégate Luc, de l’État-major des opérations de la Marine (EMO-M).

Les tensions grandissantes concernent en grande partie la délimitation des espaces maritimes, comme en mer de Chine méridionale ou en Méditerranée orientale. En effectuant des missions de présence, la Marine nationale anticipe les crises et envoie un message bien précis. « *L’outil naval permet de montrer les muscles, sans agressivité. Ajuster sa posture est un levier de puissance* », témoigne un officier du bureau « opérations aéronavales » à l’EMO-M. →

Le chiffre

10,2 M

En km², la taille de la Zone économique exclusive française, la deuxième plus grande au monde derrière celle des États-Unis.

1 La Zone économique exclusive de la France est située à 97 % dans les Outre-mer.



2

La Marine nationale patrouille ainsi régulièrement le long de détroits importants, comme celui de Malacca, entre la Malaisie et l'île indonésienne de Sumatra. À l'été 2021, avec le bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain *Rhône*, elle s'est même rendue dans l'archipel du Svalbard, territoire norvégien situé entre le Groenland et la Russie, jusqu'à atteindre la banquise. Une première !

Priorité européenne

La préservation des voies maritimes internationales passe aussi par la coopération avec nos partenaires. Mise en place en février 2020 par plusieurs pays européens, dont la France, l'opération *Agenor*, volet militaire de EMASoH (pour « European-led Maritime

Situation Awareness in the Strait of Hormuz », ou « Mission européenne de surveillance du détroit d'Ormuz »), assure ainsi la surveillance et la sécurité maritime dans le golfe Arabo-Persique. Plus largement, la défense

3



de la liberté de navigation est l'une des priorités de l'Union européenne. Sa *Boussole stratégique*, adoptée en mars 2022, fixe le cadre d'une présence maritime coordonnée entre les différents États membres pour assurer collectivement leur liberté de navigation dans les espaces contestés. En défendant cette primauté du droit sur la force, la France et ses alliés défendent aussi leur sécurité. Comme le rappelle le capitaine de frégate Luc, « *la liberté de navigation est également primordiale pour disposer d'une capacité d'intervention, quel que soit l'endroit du globe* ». ■

-
- 2 La Marine nationale se rend régulièrement dans l'océan Arctique. Ici, le *Rhône*, au Groenland, en 2022.
 - 3 Depuis février 2020, les nations contributrices de l'opération Agenor, dont la France, affectent régulièrement des moyens maritimes et aériens pour garantir la liberté de circulation maritime dans le détroit d'Ormuz.
 - 4 Le Groupe aéronaval constitué autour du *Charles de Gaulle* est régulièrement déployé partout dans le monde. Ici, en mer Méditerranée, en 2022.
 - 5 La Marine nationale intervient régulièrement pour protéger le domaine maritime français de la pêche illégale. Ici, en Guyane, une action contre une « tapouille », en 2020.

ZoOm



nos gazoducs et de nombreuses ressources indispensables à la production des biens de consommation, n'échappe pas non plus à cette logique. « *Ce qui n'est pas surveillé est pillé et ce qui est pillé est revendiqué* », rappelle régulièrement l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine nationale.

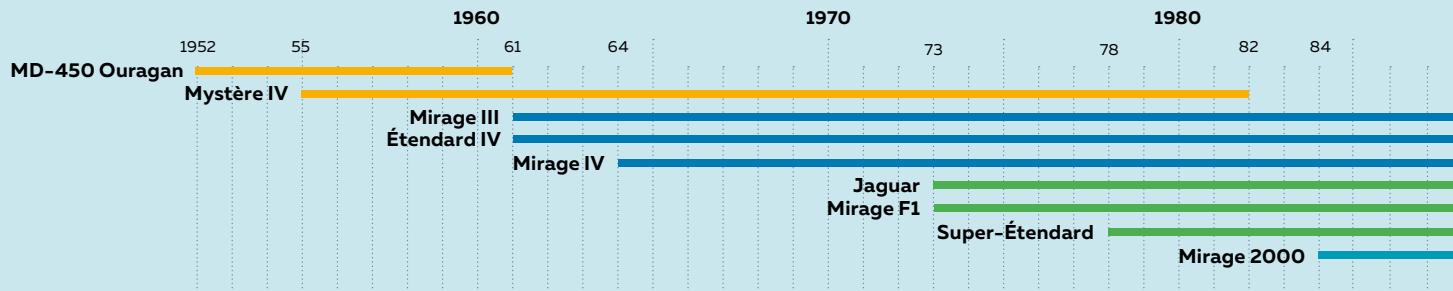


Protéger nos ressources

Outre son action pour faire respecter la liberté de navigation, la Marine nationale agit aussi pour protéger nos propres ressources. Tout d'abord, notre ZEE est la cible de menaces hybrides venant d'États mais aussi d'acteurs non étatiques, à l'image des flottes de pêche illégales (*photo ci-contre*) attirées par la biodiversité remarquable de nos territoires ultramarins. Ensuite, le fond des océans, où reposent nos câbles sous-marins,

La saga des AVIONS DE CHASSE À RÉACTION

1961-1994
MIRAGE III



Après la Seconde Guerre mondiale, la France se lance dans la construction d'avions de chasse à réaction. Le pari est rapidement réussi. Dès 1952, le MD-450 Ouragan est mis en service dans l'armée de l'Air.

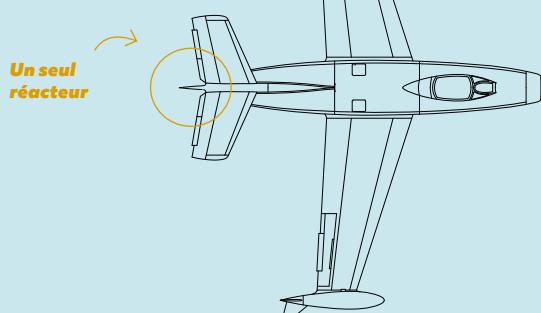
*Dates de mise en service et de retrait dans les armées françaises

Le premier avion français à réaction

MD-450 OURAGAN

1952-1961*

Preuve de sa qualité, l'appareil, construit par Dassault, sera exporté dès 1953. Retiré de l'armée de l'Air au début des années 1960, il poursuivra sa carrière à l'étranger durant une vingtaine d'années.



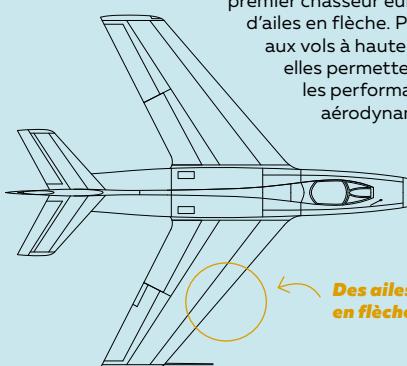
C'est le début d'une longue histoire jalonnée d'avancées technologiques avec des appareils devenus mythiques, du Mystère IV au Rafale en passant par le Mirage 2000. En 1962, les porte-avions Clemenceau et Foch permettront à la Marine nationale d'étrenner à son tour son propre chasseur, l'Étendard IV. Le Super-Étandard lui succédera entre 1978 et 2016, année du passage de la Marine au « tout-Rafale ».

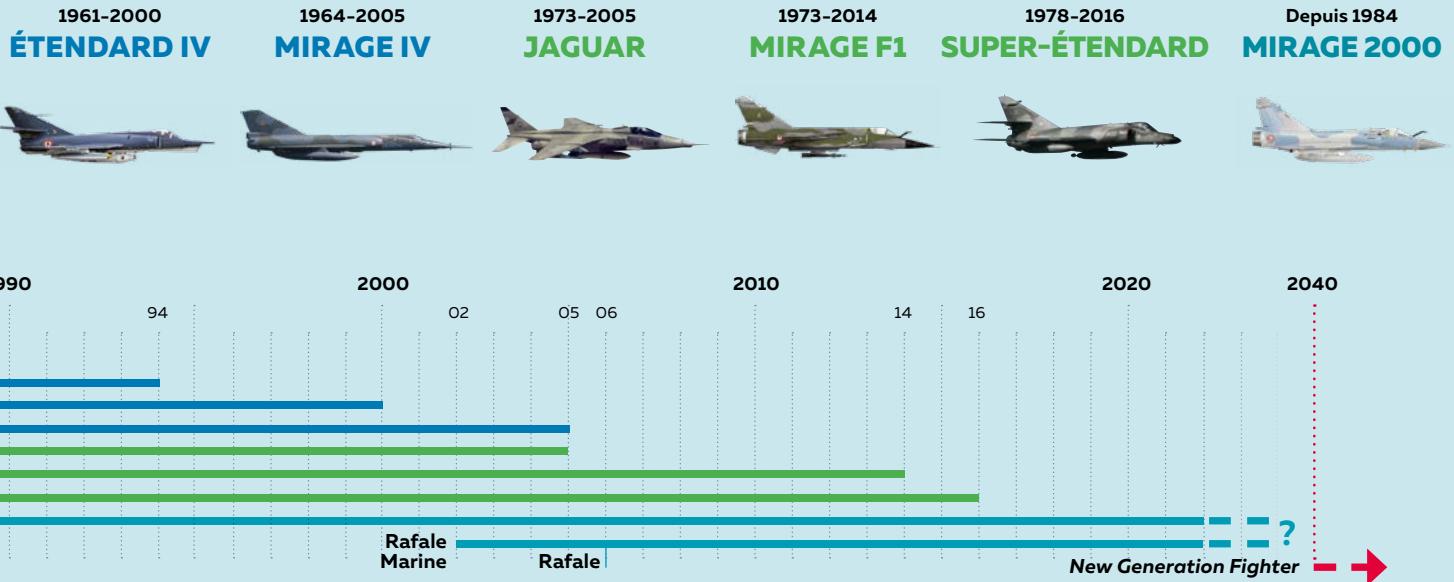
Le mur du son franchi

MYSTÈRE IV

1955-1982*

Lors de ses tests, le Mystère IV devient le premier avion français à atteindre Mach 1 en piqué. C'est également le premier chasseur européen doté d'ailes en flèche. Plus adaptées aux vols à haute vitesse, elles permettent d'améliorer les performances aérodynamiques.





Appelé à entrer en service en 2040, le *New Generation Fighter* (NGF), le « chasseur de nouvelle génération », élaboré au niveau européen, marquera une double révolution. Furtif, il sera aussi le point névralgique du Système de combat aérien du futur (Scaf), où il sera notamment accompagné d'autres aéronefs avec ou sans pilote. **F.A.**

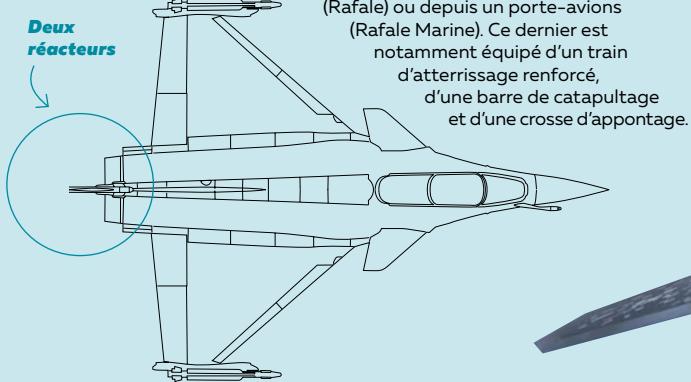
Le biréacteur polyvalent

RAFALE/RAFALE MARINE

Depuis 2002 (Rafale Marine) et 2006 (Rafale)

Avion à tout faire pouvant être ravitaillé en vol, il s'agit du premier chasseur français capable de mener des missions de combat aérien, de bombardement – aussi bien stratégique (nucléaire) que conventionnel – ou de reconnaissance.

Il peut opérer depuis une base à terre (Rafale) ou depuis un porte-avions (Rafale Marine). Ce dernier est notamment équipé d'un train d'atterrissement renforcé, d'une barre de catapultage et d'une crosse d'appontage.

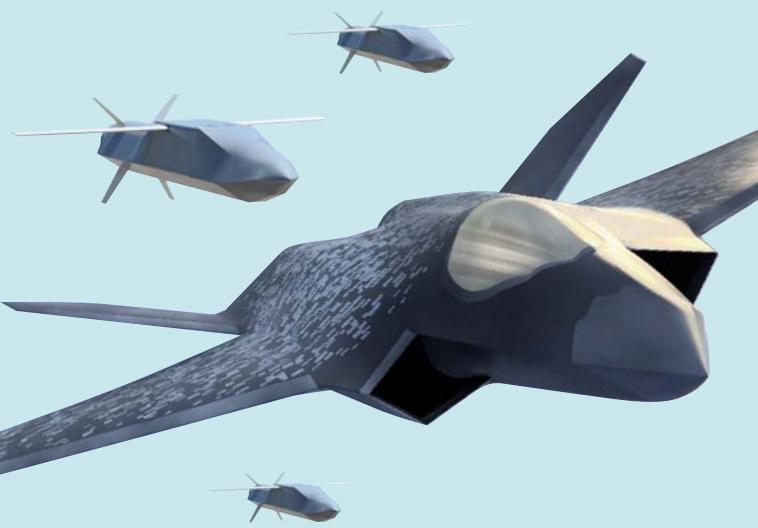


Furtivité et connectivité au sein du Scaf

NEW GENERATION FIGHTER

À partir de 2040

Projet phare de l'Europe de la défense, le Scaf sera centré autour du chasseur de dernière génération. Le NGF évoluera avec des drones, des avions ravitailleurs ou encore des avions radar, le tout connecté avec les satellites et les milieux terrestre et naval.





Situé à Modane, en Savoie, le Groupement d'aguerrissement en montagne accueille les soldats de l'armée de Terre pour les préparer à leurs engagements opérationnels. Chaque hiver, cette unité de la 27^e brigade d'infanterie de montagne organise un stage de survie en milieu hostile destiné aux commandos. *Esprit défense* les a suivis lors de celui de 2022, à 1500 mètres d'altitude.

Stage commando : QUAND LA SURVIE ATTEINT LES SOMMETS

Texte : EV1 **Antoine de Longevialle**
Photos : SCH **Christian Hamilcaro**

Tout au long de l'année, le Groupement d'aguerrissement en montagne entraîne les unités de l'armée de Terre à opérer dans des conditions extrêmes. Parmi les formations dispensées, le stage « Survie, évasion, résistance et extraction » (SERE), certifié par l'Otan, s'adresse notamment au Groupement de commandos de montagne (GCM) de la 27^e brigade d'infanterie de montagne. L'objectif : acquérir les techniques et les procédures de survie en milieu froid pour tout combattant se retrouvant isolé et devant rejoindre une zone de récupération, le tout sous la menace ennemie. Autonomie et rusticité requises !

En plein hiver, pendant 15 jours, l'élite des troupes de montagne se retrouve dans une zone rugueuse et enneigée des Alpes. Un terrain de jeu idéal pour « durcir » les soldats et les préparer à un éventuel conflit de haute intensité. En fin de stage, les participants mettent en pratique les connaissances acquises lors d'une « restitution » qui s'étale sur six jours. ■



Le stage SERE s'effectue sur un terrain souvent enneigé. En 2022, il s'est déroulé au cœur du massif des Hurlières, dans la vallée de la Maurienne (Savoie). Encadré par trois instructeurs, il a regroupé 12 commandos. Chacun emmenait de 10 kg à 15 kg de matériel vital, mais ne disposait d'aucun réchaud ou duvet.

JOUR 1

10 h 10

Le major Cosme (de dos), le chef de stage, donne les consignes. Après s'être dispersés en binôme, les stagiaires devront rejoindre une aire d'atterrissement pour être exfiltrés en hélicoptère.



12 h 00

L'adjudant-chef Manu, l'un des instructeurs, lance un appel radio : « Hélicoptère touché.

Gagnez la zone de récupération pour 15 h, mais pas avant. Attention, forte présence ennemie.

Les stagiaires écoutent les consignes pour être récupérés selon les procédures internationales.



13 h 00

Attention, voilà l'ennemi. La « Forad » (Force adverse) a pour ordre d'intercepter les commandos. Ici, des éléments du 13^e bataillon de chasseurs alpins sont aux aguets. Ils surveillent les abords de la zone et s'engouffrent dans les bois pour appréhender les stagiaires.





14 h 00

Se déplaçant sur un terrain immaculé, un participant a défini un itinéraire pour rejoindre le point de rendez-vous. « Ne vous couvrez pas trop car la transpiration est l'ennemi du froid », avait rappelé l'adjudant-chef Manu. Le stage éprouve la capacité de résistance des commandos.

JOUR 1

14 h 30

Les premiers participants ont atteint leur objectif. Mais pas question de se montrer, l'adversaire rôde toujours. Se camoufler est la meilleure des solutions. Ici, un commando prépare un message codé pour être récupéré avec son équipier.



18 h 00

Allumer un feu est vital. Pas de briquet à disposition, mais un firesteel, ou pierre à feu. « Je coupe l'écorce du bouleau en petits copeaux, car c'est un bois feuilletté très inflammable. L'étincelle fait partir le feu, je rajoute ensuite les brindilles », explique le sergent-chef Philippe.





20 h 10

L'exfiltration se prépare. Un hélicoptère doit arriver sur zone. Les stagiaires utilisent un signal de récupération pour indiquer au pilote le point exact d'atterrissement. Mais ils ignorent que les instructeurs, jamais à court d'idées, leur ont préparé différents incidents à surmonter...





20 h 12

L'hélicoptère effectue plusieurs rotations. Mais, pendant le vol, le pilote signale une avarie (fictive). Il doit se poser de toute urgence. Il abandonnera ses passagers à plusieurs centaines de mètres du camp. Leur mission : regagner une zone de récupération au plus vite pour reprendre l'exfiltration.

JOUR 2

11 h 00

« Je n'ai dormi que trois heures. Pourtant, c'est ma meilleure nuit sur le terrain, et sans duvet, depuis plusieurs jours », raconte le caporal Kévin (à droite). Pour rejoindre son nouvel objectif, à quelques heures de marche de là, il devra traverser deux cols gardés par l'ennemi.



13 h 00

Un commando a été surpris par l'ennemi. « La montagne est le milieu hostile qui se rapproche le plus des conditions de combat en haute intensité.

Les stagiaires doivent conserver leur lucidité et leur faculté à appliquer les fondamentaux du combattant à pied », révèle le major Cosme.





13 h 30

Si certains participants ont été interceptés, ce n'est pas le cas du caporal-chef de 1^{re} classe François (à gauche) et du caporal-chef Raphaël. Les deux hommes restent néanmoins sur leurs gardes. Les dénivelés s'enchaînent pour le dernier effort, le stage se termine le lendemain.



La santé avant tout !

Un infirmier est présent tout au long du stage. Il dispose de matériel pour suturer et traiter les hypothermies. Il possède aussi un défibrillateur. « Je passe tous les jours pour examiner les pieds et prévenir tout risque de gelure », indique le sergent-chef réserviste Christophe.



IDÉE REÇUE

« L'armée, ce n'est pas pour les civils »

Selon un cliché assez répandu, il n'y aurait que des militaires au ministère des Armées. Négatif ! *Esprit défense* casse le mythe : les civils de la défense sont nombreux, bien plus qu'on ne le croit.

¹ Source :
Rapport social unique 2021
du ministère des Armées.



u ministère des Armées, les civils sont légion. Certes, pas autant que les soldats de l'armée de Terre. Mais, avec 64 000 agents sur 270 000, ils représentent 23,7 % des effectifs¹ ! « C'est une réalité méconnue, reconnaît Marianne Nabaloum, cheffe de bureau « recrutement et marketing RH » au Service des ressources humaines civiles (SRHC). Oui, il y a des civils au ministère, dans toutes les armées, directions et services ; dans tous les domaines, à tous les niveaux de responsabilité et sous des statuts variés – fonctionnaire, contractuel... » Pour assurer la bonne poursuite de l'activité, le ministère embauche d'ailleurs environ 5 000 civils chaque année.

Tout ceci n'a en fait rien de nouveau. La présence de civils dans les armées remonte en effet au... XVII^e siècle. Richelieu, Premier ministre de Louis XIII, leur confie alors une partie du recrutement et du ravitaillement des troupes. Un tournant s'opère dans les années 1960 avec la création de la Délégation ministérielle pour l'armement – ancêtre de la Direction générale de l'armement (DGA) – et du Secrétariat général pour l'administration (SGA). Enfin, depuis 1996 et la mise en œuvre de la professionnalisation des armées, la place des civils a largement augmenté.

Aujourd'hui, rares sont les métiers qui ne peuvent être exercés par le personnel civil. « Il existe plus de 3 000 professions accessibles aux civils », affirme Marianne Nabaloum. En témoigne le néologisme de « civilianisation »² apparu pour caractériser le phénomène. Avec plus de 11 000 agents, le Service du commissariat des armées est le champion en la matière, suivi par le SGA, la DGA et l'armée de Terre. Désormais, derrière (presque) chaque militaire qui opère, se cache un civil.

Deux identités, une mission

Antoine Boniface en est un exemple. Depuis 2018, ce docteur en mécanique est chargé d'études et d'essais au Centre d'expertise des techniques de l'infrastructure de la défense (Cetid). « Avant qu'un cabinet de recrutement ne me contacte, je n'avais jamais osé envisager rejoindre le

Le saviez-vous ?

En 2019, la marque employeur « Civils de la défense » a été créée pour renforcer la visibilité du ministère des Armées en tant que recruteur et pour promouvoir les métiers existants. Il s'agit aussi de valoriser le rôle et la place du personnel civil au sein de la communauté de défense et de lui donner une identité propre. Dans ce cadre, un portail numérique dédié aux concours, recrutements et stages civils a été mis en ligne en 2021.

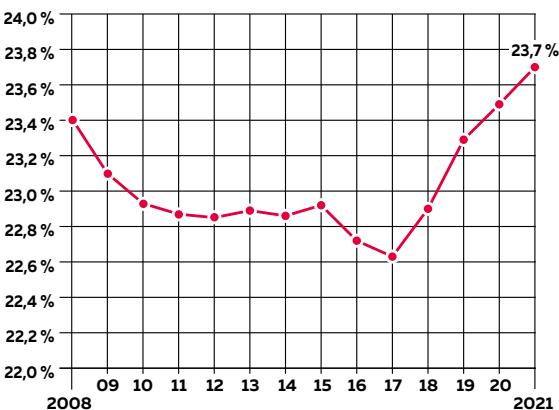
Rendez-vous sur :

www.civils.defense.gouv.fr



23 % de civils au ministère des Armées

Évolution de la part des civils au sein de l'effectif global du ministère des Armées



ministère des Armées. Pour moi, ce genre de poste n'était pas destiné aux civils. » Au sein du pôle « effets des armes », il mesure l'effet de l'armement sur les infrastructures pour aider à la conception des futurs ouvrages spécifiques du ministère, comme les camps en opération extérieure. « Au Cetid, nous sommes 70 % de civils pour 30 % de militaires, et il existe une vraie synergie entre nous. » Une synergie pour laquelle Giovanna Commissionne ne tarit pas d'éloges. Entrée au ministère en 1981, elle y a réalisé toute sa carrière, bénéficiant d'une évolution professionnelle régulière, qui lui a permis d'expérimenter de nombreuses fonctions, en France comme à l'étranger³. Entre 2016 et 2021, à l'Inspection des armées, elle était même la seule civile de son service ! « Lorsqu'on travaille avec des militaires, la camaraderie et l'esprit de cohésion s'installent. Tout le monde fait corps. Cela donne lieu à des moments très forts », estime-t-elle.

« Nous sommes bien loin du fantasme collectif qui fait croire que si, en effet, le ministère recrute des civils, il les transforme en soldats, commente David Gehannin, adjoint du chef de bureau « mobilité parcours de carrière » au SRHC. Au contraire ! Il encourage la complémentarité de deux identités distinctes rassemblées autour d'une mission commune : l'activité opérationnelle. » **Camille Brunier**

² Ouverture des forces armées à la présence de personnel civil.

³ Elle est aujourd'hui conseillère politique RH et chargée du dialogue social au Service de santé des armées.



DOSSIER

UKRAINE, UN AN APRÈS : quelle SÉCURITÉ pour l'EUROPE ?

Entre l'autonomie stratégique voulue par une partie des membres de l'Union européenne et le parapluie militaire assuré par l'Otan face à la Russie, la guerre en Ukraine a redessiné la sécurité collective du continent.

Un an après le début du conflit, *Esprit défense* décrypte ce changement de l'ordre mondial provoqué par Vladimir Poutine et les réponses apportées par l'Europe avec ses partenaires.

Des soldats ukrainiens tirent sur des positions russes avec un canon Caesar fourni par la France, le 15 juin 2022.

Comment la guerre en Ukraine a bouleversé la sécurité collective européenne p. 34

INFOGRAPHIE

Coopérations européennes, des réalisations concrètes p. 39

ENTRETIEN

« Il ne faut pas opposer l'Otan à l'autonomie stratégique européenne », avec le général (2s) **Michel Yakovleff**, ancien vice-chef d'état-major du Grand Quartier général des puissances alliées en Europe p. 40

FOCUS

Système de combat aérien du futur, *Boussole stratégique*, partenariat CaMo : l'Europe de la défense en mouvement p. 43

REPORTAGE

Mission Aigle : s'entraîner pour dissuader p. 46

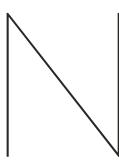
TRIBUNE

« Europe de la défense : y croire et persévéérer ! », par **Jean-Dominique Giuliani**, président de la fondation Robert Schuman p. 49

Comment la guerre en UKRAINE a bouleversé la SÉCURITÉ collective EUROPÉENNE

Par Margaux Bourgasser et Fabrice Aubert

Il y a un an, la Russie envahissait l'Ukraine et modifiait les croyances européennes en matière de défense. Tout en soutenant Kiev, les Européens ont démontré leur détermination à protéger leur territoire, en étroite coordination et coopération avec l'Otan. Retour sur cette année hors normes pour la sécurité collective européenne.



ous sommes le 24 février 2022. Vers 5 h 30, heure locale, les principales villes ukrainiennes se réveillent sous le feu. Les alarmes retentissent, la centrale nucléaire de Tchernobyl se retrouve sous contrôle de la Russie, l'aéroport de Hostomel, près de Kiev, la capitale, est attaqué et les convois russes gagnent du terrain. Même si Vladimir Poutine, le président russe, a utilisé l'euphémisme d'« opération militaire spéciale » lors d'une allocution télévisée diffusée juste avant l'offensive, la guerre est bel et bien de retour en Europe.

Sur l'ensemble du continent, c'est le choc. Un choc qui intervient au moment où les relations transatlantiques ont été modifiées par le brusque départ en août 2021 des

troupes américaines d'Afghanistan. Face à la situation et aux craintes que d'autres pays ne subissent le sort ukrainien, l'Otan, dont la crise rappelle que la fonction originelle est d'assurer la sécurité et la défense de l'espace euro-atlantique depuis 1949, et l'Union européenne (UE) réagissent dans les heures qui suivent. Condamnant d'une seule voix les actes de la Russie, elles s'unissent afin de faire « respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».

L'Otan déploie sa Force de réaction rapide en quelques jours

Le 24 février même, l'Otan déclenche la mission *enhanced Vigilance Activities*, à laquelle participent des Rafale et des avions ravitailleurs de l'armée de l'Air et de l'Espace afin d'assurer la défense aérienne du flanc est de l'Alliance. L'Otan met aussi en action le bataillon fer de lance de sa Force de réaction rapide (NRF, pour *Nato Response Force*) pour la première fois dans un contexte de dissuasion et de défense. Objectifs : « Protéger les alliés de toute attaque » et éviter que cette guerre ne s'étende au-delà des frontières de l'Ukraine – pas question cependant d'intervenir militairement dans le conflit. Dès le 28 février, la France, qui dirige alors la *Very High Readiness Joint Task Force*¹ de la NRF, déploie le 27^e bataillon de chasseurs alpins (BCA) à Constanta, en Roumanie, dans le cadre d'une mission baptisée Aigle. « Déployer en quelques jours un bataillon de



Nuit du 28 février au 1^{er} mars 2022 : quelques jours seulement après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 27^e bataillon de chasseurs alpins, déployé par la France dans le cadre de l'Otan, arrive en Roumanie.

500 personnes capables de se battre avec du matériel lourd, c'est impressionnant. Ce n'est d'ailleurs pas tant le déploiement qui était impressionnant, mais plutôt d'avoir pu l'accomplir aussi rapidement. Cela prouve que les procédures Otan sont efficaces », expliquera plus tard au site defense.gouv.fr le colonel Vincent Minguet, chef de corps du 27^e BCA.

« L'anticipation est au cœur des savoir-faire actuels de l'Alliance. Bien en amont de cette invasion, nous avions donc travaillé pour permettre à l'Otan de garder l'avantage face à un environnement sécuritaire changeant très rapidement », confirme pour *Esprit défense* le général Philippe Lavigne, commandant suprême allié pour la transformation de l'Otan². « À ce titre, en lien avec les Nations membres, les équipes du commandant suprême des forces alliées en Europe et celles du commandant suprême allié pour la transformation ont doté l'Alliance d'une stratégie idoine à court, moyen et long termes afin de garder l'avantage. Autre point essentiel, le changement de paradigme sur les partages de l'information. Les risques de ne pas partager ces informations sont désormais plus grands que ceux de les partager. Ce niveau de compréhension permet donc d'adapter la posture et de réagir dès le premier jour », ajoute-t-il.

Renforcés par des militaires belges ou néerlandais selon les relèves, les éléments français seront progressivement transférés de Constanta à Cincu, le plus grand

camp d'entraînement militaire de Roumanie. Environ 1000 soldats des nations alliées de l'Otan y sont désormais installés en permanence (voir page 46).

Sanctions européennes

Alors que plusieurs millions d'Ukrainiens quittent leur territoire en direction des pays voisins, l'UE et ses 27 États membres répondent, quant à eux, le jour même de l'attaque lors d'un Conseil européen exceptionnel convoqué en urgence. Ils y valident un premier paquet de sanctions sans précédent³. « L'Union européenne a décidé d'infiger des coups très sévères à Moscou sur, à la fois, des personnes et des secteurs », déclare Emmanuel Macron, dont le rôle sur la scène internationale est renforcé, puisque la France préside alors le Conseil de l'UE. « Les temps tragiques de l'Histoire reviennent. La guerre est là, sur notre sol », note-t-il. Pour éviter une crise humanitaire, les Européens prennent également des mesures pour les réfugiés en déclenchant, pour la première fois, la directive 2001/55 : les Ukrainiens fuyant les combats bénéficient ainsi d'une « protection temporaire » dans les pays de l'UE.

Dernier pan de la réponse des dirigeants européens : la mise en place d'une aide militaire à l'Ukraine. Le 27 février, ils actent l'achat ainsi que la livraison →

¹ Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation, composée de 5000 militaires déployables dans un délai très court.

² Le Commandement allié transformation (ACT, pour *Allied Command Transformation*) est le commandement militaire stratégique chargé de la transformation de l'outil de puissance militaire de l'Otan.

³ Au total, l'UE a imposé neuf paquets de sanctions individuelles, économiques et diplomatiques contre la Russie depuis le début du conflit.



Le 24 février 2022, afin de coordonner leur réponse, les dirigeants de l'UE se réunissent à Bruxelles pour un Conseil convoqué en urgence. Ici, Emmanuel Macron (au fond), Charles Michel (au centre), le président du Conseil, et Ursula von der Leyen (au premier plan), la présidente de la Commission.

d'armes et de matériel à Kiev avec l'utilisation, là aussi pour la première fois, de la Facilité européenne pour la paix⁴. Instauré en 2021, ce fonds, initialement doté de 5,7 milliards d'euros pour la période 2021-2027, est notamment destiné à financer des mesures d'assistance à des pays tiers. Fin 2022, plus de trois milliards d'euros avaient déjà été mobilisés pour l'Ukraine. Cette enveloppe contribue au remboursement des matériels cédés par les États membres à l'Ukraine, matériels qui renforcent les capacités des forces armées de cette dernière et la protection de sa population civile. Outre les livraisons de matériel, cette montée en puissance du soutien européen s'est traduite par la mise en place à l'automne 2022 d'une mission d'assistance militaire, dite EUMAM (pour *European Military Assistance Mission*). À terme, 15 000 soldats ukrainiens seront formés dans plusieurs pays, dont 2 000 en France.

Au-delà de ces aides au niveau européen, chaque pays soutient également l'Ukraine à son échelon national. La France a fourni, par exemple, 18 canons d'artillerie Caesar et des systèmes de défense antiaériens. Des chars légers AMX 10-RC seront aussi livrés d'ici à la fin mars 2023. En parallèle, Paris a créé en octobre 2022, sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, un fonds spécial de 100 millions d'euros – porté depuis à 200 millions d'euros – afin que l'Ukraine, sur le long terme, puisse « acheter directement auprès de nos industriels les matériels dont elle a le plus besoin pour soutenir son effort de guerre ».

⁴La Facilité européenne pour la paix a pour objectif de renforcer les capacités de l'UE en matière de sécurité et de défense et de contribuer à préserver la paix dans le monde.

⁵Ensemble des entreprises du secteur de la défense qui fabriquent les équipements pour les armées.

Économie de guerre

Au-delà des réponses prises en urgence et face à un conflit qui peut durer, les Européens ont inscrit leur réponse dans le temps. Certains ont ainsi reconstruit leur propre politique de défense pour se renforcer au niveau capacitaire. En juin 2022, lors du salon Eurosatory consacré à la défense et à la sécurité terrestre et aéroterrestre, Emmanuel Macron a ainsi demandé aux industriels français de la base industrielle et technologique de défense⁵ d'entrer en « économie de guerre, dans laquelle nous allons durablement devoir nous organiser ». Objectif assigné par le chef de l'État : optimiser les capacités de production et les cadences dans ce contexte de haute intensité. Un défi, puisque la guerre en Ukraine a notamment démontré que les consommations de munitions sont massives dans un tel conflit. « L'économie de guerre, c'est se préparer à ne pas subir [...] avec suffisamment de matériel et suffisamment vite en cas de conflit majeur, complétera Sébastien Lecornu, le ministre des Armées. Nous ne sommes pas en guerre, mais malheureusement, il faut s'y préparer. » À terme, les obus de 155 mm devraient être livrés en trois mois au lieu de neuf. Le canon Caesar, qui nécessite actuellement 24 mois de conception, devrait, quant à lui, être produit en seulement 12 mois.

De son côté, l'Allemagne, dont la politique de défense n'avait jamais été une priorité depuis 1945, a effectué un virage à 180°. « Je n'aurais jamais cru, après 41 ans de service en période de paix, devoir faire l'expérience d'une guerre et que l'armée que je dirige soit plus ou moins nue », lance, sans langue de bois, son chef de l'armée de Terre, le général Alfons Mais, dès le 24 février. Trois jours plus tard, le chancelier Olaf Scholz proposait la création immédiate d'un fonds spécial de 100 milliards d'euros destiné à la modernisation de la Bundeswehr, l'armée allemande, ainsi que l'augmentation du budget de la défense pour qu'il atteigne durablement le seuil des 2 % du PIB, conseillé par l'Otan. Voté par le parlement en juin, ce fonds permettra à l'armée allemande de se moderniser dès 2023.

Renforcement stratégique

L'Europe a aussi mis à profit 2022 pour accélérer son autonomie stratégique. Le 24 mars, pendant la présidence française du Conseil de l'UE, elle a ainsi adopté la

Boussole stratégique (voir page 46), nom donné au premier livre blanc européen sur la défense. Élaboré dès 2020 par Josep Borrell, le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le texte repose sur une analyse partagée des menaces et des vulnérabilités auxquelles l'UE est confrontée. Il la dote d'un plan d'action ambitieux pour renforcer sa Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) d'ici à 2030 et souligne que les actions de la Russie en font une menace directe et de long terme pour sa sécurité. Parmi les principales mesures : la création avant 2025 d'une « capacité de déploiement rapide de l'Union européenne », soit 5000 militaires mobilisables et qui agiront sous le drapeau européen.

Exercice inédit dans l'histoire de l'UE, la *Boussole stratégique* contribue donc à l'émergence d'une culture stratégique commune et au renforcement de la cohésion des Européens, cohésion dont la guerre en Ukraine a démontré l'importance. « Les Européens sont de plus en plus conscients qu'ils sont confrontés ensemble aux menaces. Ils prennent également conscience à quel point leurs destins sont liés. Aujourd'hui,

personne en Europe ne peut croire ou penser que ce qui se passe en Ukraine ne le concerne pas, quelle que soit la distance qui nous sépare du drame », explique Josep Borrell.

« Une Europe avant le 24 février, une Europe après »

Si 2022 a bien démontré une chose, en effet, c'est que la sécurité des Européens est tout d'abord collective. Et même doublement collective, puisque bâtie autour de l'UE et de l'Otan, dont 21 membres (sur respectivement 27 et 30), sont communs aux deux organisations. La Finlande et la Suède, deux membres de l'UE, ont ainsi formellement déposé leur candidature pour intégrer l'Otan. De leur côté, preuve de l'attrait représenté par cette UE renforcée, les Danois ont révoqué, lors d'un référendum, l'exemption qui leur permettait de ne pas prendre part à la PSDC. Le pays peut ainsi désormais bénéficier de l'article 42.7 du traité de Lisbonne (voir encadré page suivante). « Le Danemark a envoyé un signal important à nos alliés en Europe et de l'Otan, et à Vladimir Poutine. Nous montrons que, quand il envahit un pays libre et menace la stabilité en Europe, nous autres, →



Depuis le début de la guerre, la France a livré à l'Ukraine 18 canons d'artillerie Caesar similaires à celui-ci (chiffre arrêté au 15 janvier 2023).



Depuis le 1^{er} décembre 2022, des Rafale sont déployés en Lituanie. Ils participent à la mission de police du ciel de l'Otan baptisée *enhanced Air Policing*. Ils garantissent la sécurité de l'espace aérien des pays baltes.

nous nous rassemblons. Il y a eu une Europe avant le 24 février, avant l'invasion russe, et il y a une Europe après », soulignait la Première ministre danoise, Mette Frederiksen, à l'issue du scrutin.

Un article 42.7 dont l'Ukraine bénéficiera d'ailleurs en cas d'adhésion à l'UE. Dans cette optique, elle a demandé le 28 février 2022 la mise en place d'une « procédure spéciale ». Au mois de juin, ce statut de candidat lui a été accordé. « Nous savons que tous les Ukrainiens sont prêts à mourir pour défendre leurs aspirations européennes. Nous voulons qu'ils vivent avec nous, pour le rêve européen », explique la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Pour rappel, il faut cependant généralement une dizaine d'années avant qu'un candidat ne devienne membre à part entière de l'UE.

« L'Europe de la défense renforce l'Otan »

Tous ces choix démontrent une nouvelle fois que l'approfondissement de la défense européenne et le rôle de l'Otan en Europe sont liés, même à l'heure du pivot américain vers l'Asie (voir page 40). « L'Otan reste la pierre

angulaire de la sécurité et de la défense en Europe. L'UE et l'Otan sont donc complémentaires. Les deux organisations visent à accomplir des tâches de sécurité collective en dehors de leurs zones territoriales », rappelle pour *Esprit défense* l'amiral Michel Hofman, le chef de la défense belge⁶. Actuellement, des militaires et des équipements de l'Otan sont ainsi déployés en permanence dans plusieurs pays du flanc est de l'Europe – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovaquie – au sein des bataillons multinationaux de l'Alliance.

Et comme souvent dans ce genre de situation, l'après-guerre se construit dès maintenant. Emmanuel Macron l'a résumé le 9 novembre 2022 en présentant la nouvelle *Revue nationale stratégique* de la France : « Je crois que nous avons su démontrer ces dernières années que l'Europe de la défense renforçait l'Otan et ne venait pas l'affaiblir [...] Quand la paix reviendra en Ukraine, il nous faudra en tirer toutes les conséquences, c'est-à-dire bâtir une architecture de sécurité nouvelle et un cadre rénové de stabilité et de contrôle des armements, où l'Europe sera autour de la table. »

ZoOm

L'article 42.7 du traité de Lisbonne

Il prévoit qu'« au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies ». Entrée en vigueur en 2009, cette clause de solidarité européenne a été invoquée pour la première fois par François Hollande après les attentats du 13 novembre 2015. Conscients que la défense européenne se joue bien au-delà du territoire européen, plusieurs pays rejoignent alors la France contre Daech et les groupes terroristes, au Levant et au Sahel, pour mener des opérations coordonnées. Depuis, Paris multiplie les efforts pour capitaliser sur cette expérience et faciliter, si nécessaire, la mise en œuvre de l'article.

⁶Fonction équivalente à celle de chef d'état-major des armées.

Coopérations européennes, DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Opérations communes

Agenor

Détroit d'Ormuz

9 pays

Garantir la liberté de circulation maritime

Irini

Méditerranée

Contrôler l'embargo

sur les armes en Libye

Atalante

Au large de la Somalie

Lutter contre la piraterie maritime

Althea

Bosnie-Herzégovine

Stabiliser la paix

Et aussi, missions de formation : Mali, Mozambique, Somalie

mission d'assistance militaire : Ukraine



Zone d'action

Qui

Objectif

(au 15/01/2023)

Dispositifs communs

De multiples projets

Coopération structurée permanente (CSP)

25 pays

60 programmes

en cours, dont :



Twister

(défense antimissile)

Eurodrone

Le 1^{er} budget de défense de l'histoire de l'UE

Fonds européen de défense (FED)

7,9 Md€ (2021-2027)

Investissement dans

la recherche

Développement
d'équipements

Prévenir les conflits

Facilité européenne pour la paix (FEP)

5,7 Md€ (2021-2027)

Pilier
opérations

Pilier
mesures d'assistance militaire

Renforcer l'« Europe qui protège »

Initiative européenne d'intervention

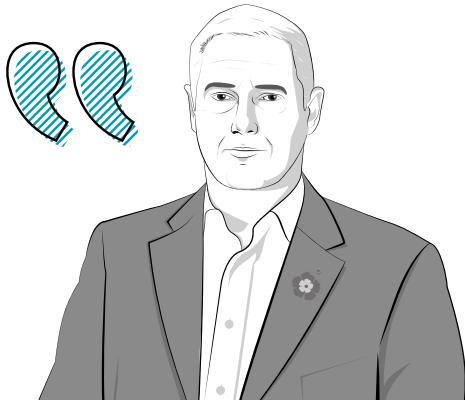
13 pays



Plan d'action commun

« Boussole stratégique »

Feuille de route « sécurité et défense » jusqu'en **2030**



ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL (2S) **MICHEL YAKOVLEFF**,
ANCIEN VICE-CHEF D'ÉTAT-MAJOR DU GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES PUISSANCES ALLIÉES EN EUROPE¹

« Il ne faut pas opposer l'*Otan* à l'**autonomie stratégique européenne** »

La guerre en Ukraine a fait voler en éclats l'architecture de sécurité qui prévalait en Europe depuis la fin de la Guerre froide. Si ce conflit a donné un nouveau souffle à l'unité transatlantique, il pousse également à s'interroger sur la profondeur des relations entre l'Otan et la défense européenne. Le général (2s) Michel Yakovleff analyse ces événements qui bouleversent l'ordre mondial.

— **Le 24 février 2022, la Russie tente d'envahir l'Ukraine. Vous attendiez-vous à ce que Vladimir Poutine déclenche une telle offensive ?**

Général (2s) Michel Yakovleff : Pas du tout. Selon moi, il n'avait aucun intérêt à agir d'une telle manière, puisqu'il avait déjà obtenu tout ce qu'il voulait. Conformément à sa conception de la hiérarchie mondiale, il avait réussi à imposer la tenue des discussions sur l'Ukraine exclusivement entre la Russie et les États-Unis. Il avait, de fait, mis l'Union européenne (UE) sur la touche des

négociations. Les dirigeants européens ne savaient pas comment réagir et n'avaient mené aucune action collective déterminante. Il avait également profondément déstabilisé l'Ukraine et décrédibilisé son gouvernement. Dans les derniers sondages avant le déclenchement de la guerre, Volodymyr Zelensky, le président ukrainien, n'était crédité que de 17 % d'opinions favorables. Jusqu'au bout, j'ai pensé que Poutine trouverait un prétexte pour renvoyer son armée et attendre tranquillement que le régime ukrainien ne s'effondre de lui-même. Quand il a attaqué, j'ai donc estimé qu'il avait

des raisons objectives de penser gagner rapidement. Historiquement, c'est très rare qu'un chef d'État déclenche une guerre en étant à ce point dans l'erreur dès le premier jour.

— **À cette époque, les relations transatlantiques n'étaient pas au beau fixe après le retrait d'Afghanistan et le partenariat Aukus². Ce climat de défiance a-t-il pu jouer dans la décision de Vladimir Poutine ?**

Sûrement. Selon moi, la chute de Kaboul en août 2021 et les tensions qu'elle a provoquées au sein de l'Alliance transatlantique constituent le point de départ de la crise ukrainienne. Vladimir Poutine a toujours cherché à exploiter des fenêtres d'opportunité, comme lors de l'annexion de la Crimée en 2014, menée quelques jours après la révolution de Maidan qui avait profondément déstabilisé l'État ukrainien. Il est donc clair que la chute de Kaboul et la décision des États-Unis de retirer leurs troupes sans concertation avec leurs alliés ont été perçues comme une faiblesse de l'Otan qu'il fallait exploiter. Après cet événement, tout est allé très vite. La pression militaire russe à la frontière ukrainienne et la crise diplomatique ont débuté fin octobre, pour aboutir au déclenchement de la guerre quatre mois plus tard.

— **Aujourd'hui, comment jugez-vous la réponse occidentale entre l'Otan et l'UE lors du déclenchement de l'offensive russe ?**

Les réponses de l'Otan et de l'UE se sont avérées complémentaires. Mais cette complémentarité s'est faite « en marchant », sans idée de manœuvre commune. Dans son domaine, l'UE a su réagir vite et efficacement, avec une réponse collective à la crise des cinq millions de réfugiés ainsi qu'une série de sanctions efficaces, très ciblées et verrouillées. Nous n'avons pas découvert un « effet rebond » non

anticipé trois mois plus tard. L'efficacité de l'UE dans ce domaine a été unanimement saluée. Mais sur le plan opérationnel, face à la pression militaire russe, tout le monde s'est rangé sous la bannière de l'Otan.

— **Ce conflit est-il en train de définir une nouvelle complémentarité entre l'Otan et l'autonomie stratégique européenne ?**

Il existe un tiraillement entre deux tendances opposées au sein de l'UE. Certains États membres estiment que cette crise n'aurait jamais atteint de telles extrémités si l'UE avait été en mesure d'imposer davantage sa puissance militaire. Ils sont donc plus que jamais convaincus de la pertinence du discours sur l'autonomie stratégique européenne. Mais d'autres voient surtout ce qu'il serait advenu si l'Otan et, *in fine*, les États-Unis ne s'étaient pas précipités pour aider l'Ukraine dès les premiers jours de guerre. Pour eux, l'UE serait alors passée à côté de l'Histoire, au risque de devenir la prochaine cible. Cette vision est logiquement très développée dans les pays situés le plus à l'est du continent. Chez ces défenseurs de la prééminence de l'Otan, les Américains ont réaffirmé leur leadership. Pour eux, ce n'est

donc pas le moment de déconstruire ce nouvel équilibre avec notre projet d'autonomie stratégique européenne.

Mais, selon moi, le problème ne se pose pas en ces termes. Il n'y a en effet aucune raison d'opposer l'Otan à l'autonomie stratégique européenne. D'une part, cette autonomie stratégique n'est pas optionnelle pour les États membres de l'UE. Ils ne peuvent pas se désintéresser de la défense de leur propre espace continental. D'autre part, elle a vocation à renforcer le rôle des Européens au sein de l'Otan. Il ne faut donc pas la voir comme une tentation de tenir tête aux États-Unis, mais plutôt comme le moyen de remplir nos obligations au sein de l'Otan.

¹ Le général Michel Yakovleff est également le chef de la majeure « Politique de défense » à l'Institut des hautes études de défense nationale.

« 2s » signifie deuxième section. Celle-ci regroupe les officiers généraux qui ne sont plus en activité.

² Conclu le 15 septembre 2021, Aukus est un partenariat en matière de défense entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni.



— Aujourd’hui, que manque-t-il à l’UE pour atteindre cette fameuse autonomie stratégique ?

À ce sujet, je cite toujours l’équation du chercheur Frédéric Mauro³. Selon lui, la puissance européenne doit être le produit de trois composantes : elle doit pouvoir combiner une volonté politique, une structure pour la mettre en œuvre – à l’image du Conseil de l’Atlantique nord de l’Otan – et des capacités militaires. Dans cette équation, il suffit qu’une de ces trois composantes fasse défaut pour que le résultat soit nul. Aujourd’hui, en Europe, nous ne manquons pas de capacités militaires. Nous possédons de nombreux chars, avions de combat et navires de guerre. Si nous additionnons, par exemple, les frégates de toutes les marines européennes, le chiffre est supérieur à celui de l’US Navy. Certes, il y a 18 modèles différents qui ne sont pas forcément interopérables. Mais ce n’est tout de même pas négligeable. En revanche, il manque une volonté politique pour prendre, au niveau européen, des décisions stratégiques avec une implication militaire.

Il manque également une structure décisionnelle comme le Conseil restreint de défense en France ou le Conseil de l’Atlantique nord à l’Otan. En résumé, sur les trois composantes indispensables à l’autonomie stratégique européenne, deux sont quasiment inexistantes aujourd’hui. C’est sur ce point qu’il faut travailler. Il serait dommage de mutualiser nos efforts pour développer davantage de capacités au niveau européen, si nous ne répondons pas au défi de la volonté politique et de la structure décisionnelle. Pour l’instant, ce sont des responsabilités que nous avons confiées à l’Otan et que nous n’avons pas développées pour éviter les doublons.

³ Chercheur associé à l’Institut des relations internationales et stratégiques, il est spécialiste des questions de défense européenne.

— Plus globalement, la guerre en Ukraine marque-t-elle le grand retour de l’Otan sur le sol européen ?

L’Otan est revenue en force pour faire face à une situation de crise. Dès le 24 février 2022, elle a activé ses « plans de défense », les *Graduated Response Plans*.

Ils avaient été élaborés entre 2014 et 2016 après l’annexion de la Crimée afin de pouvoir déployer, si besoin, beaucoup de moyens sur le flanc oriental de l’Europe.


L’Europe est la seule région au monde avec laquelle les États-Unis entretiennent des relations économiques équilibrées

Mais il n’est pas possible d’appréhender l’avenir des relations transatlantiques sans considérer le souhait des États-Unis de se désengager progressivement de notre continent. Certes, la guerre en Ukraine bouleverse le calendrier. Mais, fondamentalement, les États-Unis souhaiteraient pouvoir concentrer leurs moyens ailleurs. Il faut donc anticiper cette réorientation de la politique américaine, tout en gardant à l’esprit que l’UE et Washington ont malgré tout intérêt à conserver un partenariat solide.

L’Europe est la seule région au monde avec laquelle les États-Unis entretiennent des relations économiques équilibrées. Ils nous vendent autant qu’ils nous achètent. Au-delà de cet aspect économique, nous sommes des partenaires très proches. Pour les années à venir, il s’agit donc de redéfinir un juste équilibre dans les relations transatlantiques, avec l’idée que l’UE arrive à s’affirmer un peu plus.

◇ Recueilli par **Margaux Bourgasser** et **Alexis Monchovet**



**INGÉNIEURE GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT EVA PORTIER,
RESPONSABLE DU PROJET SCAF À LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT**

« Le **Scaf**, futur étendard de l'Europe de la défense »

L'ingénierie générale de l'armement Eva Portier est la responsable du projet du Système de combat aérien du futur (Scaf) à la Direction générale de l'armement (DGA). Un projet emblématique de l'Europe de la défense.

— **Vous dirigez le projet Scaf à la DGA. Au quotidien, quelle est votre mission ?**

Ingénierie générale de l'armement Eva Portier :

J'anime, j'organise et je pilote l'équipe française Scaf, en étroite collaboration avec mon *alter ego* opérationnel à l'armée de l'Air et de l'Espace, le général Jean-Luc Moritz. Nous définissons ensemble les travaux nécessaires pour parvenir, en 2040, à ce système opérationnel de « rupture ». Le cœur du Scaf étant un programme européen, nous nous appuyons sur une équipe

de projet internationale. Elle est installée à Arcueil, près de Paris, avec du personnel français, allemand et espagnol, aussi bien technique qu'opérationnel.

— **Le Scaf est-il une réussite pour l'Europe de la défense ?**

Capable d'intervenir sur toutes les zones de conflit, le Scaf a vocation à être l'étendard de l'Europe de la défense. Le chasseur de nouvelle génération pourra affronter les menaces à venir et les systèmes de défense aérienne les plus performants. Des drones ainsi que des moyens de communication et de traitement de l'information permettront de démultiplier l'action de l'avion. Concrétiser un projet d'une telle ambition affirmera l'Europe comme *leader* mondial.

— **Le travail sur un programme d'armement européen est-il différent du travail sur un programme franco-français ?**

Travailler en coopération avec d'autres pays, c'est se confronter

à d'autres cultures. La manière dont chacun aborde les problèmes est différente. Le plus important, c'est d'être à l'écoute, d'avoir de l'empathie et de la patience. Il faut se défaire de toutes ses croyances, habitudes et certitudes.

— **Quelle est votre vision de l'Europe de la défense ?**

La reconnaissance de notre continent comme puissance mondiale va au-delà de l'économie. Si l'Europe veut exister, elle a besoin d'une dimension politique, indissociable de cette dimension de défense. Pour réussir, il faut dépasser l'opposition entre intérêts nationaux et européens. L'Europe de la défense doit capitaliser sur les savoir-faire et les compétences nationales en les reconnaissant à leur juste valeur. ¶

◇ Recueilli par **Margaux Bourgasser**



**VICE-AMIRAL D'ESCADRE HERVÉ BLÉJEAN,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉTAT-MAJOR
DE L'UNION EUROPÉENNE**

« L'ambition de la *Boussole* stratégique est plus pertinente que jamais »

Directeur général de l'État-major de l'Union européenne (EMUE), l'amiral Bléjean estime que le conflit russe-ukrainien démontre tout l'intérêt de la *Boussole stratégique*, adoptée en mars 2022.

— **L'EMUE est encore mal connu des Européens.
Quel est son rôle ?**

Amiral Hervé Bléjean : Composé de 200 personnes, l'EMUE est la seule entité militaire intégrée aux institutions de l'UE. Sa mission : fournir l'expertise militaire aux 27 États membres, aux institutions et aux décideurs de l'UE, notamment au Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au Service européen pour l'action extérieure, à la Présidence, à la Commission et aux organismes du Conseil

européen. Cette expertise de niveau politico-stratégique couvre les domaines opérationnel, capacitaire, conceptuel, logistique ainsi que ceux liés aux communications, au cyber et au renseignement militaire.

— **Depuis le début de la guerre en Ukraine, quelles sont vos actions, et plus globalement celles de l'EMUE ?**

J'organise l'utilisation des instruments de l'UE pour fournir des équipements militaires à l'Ukraine. J'ai également établi la mission européenne d'assistance militaire pour l'Ukraine. En tant que directeur de la capacité de conduite et de planification de l'UE, j'ai été nommé commandant de cette mission par décision du Conseil. J'en dirige la pleine exécution et j'en rends compte au Comité politique et de sécurité, en informant le Comité militaire et le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

— **Ce conflit sur le territoire européen semble avoir accéléré l'Europe de la défense.**

L'état d'esprit des États membres a rapidement évolué vers une pleine utilisation des outils de la politique étrangère et de sécurité commune. L'ambition fixée par la *Boussole stratégique* est plus pertinente que jamais. La forte réaction immédiate et unifiée de l'UE a clairement établi une nouvelle ligne : la sortie du « soft power »*.

— **Une équipe de liaison permanente de l'Otan est présente à l'EMUE : quelles sont vos relations ?**

Malgré quelques obstacles résiduels, la relation entre l'Otan et l'UE ne cesse de s'accroître. Le conflit russe-ukrainien démontre incontestablement la complémentarité des deux organisations. ■

*Capacité d'un Etat à utiliser d'autres canaux que la diplomatie traditionnelle pour agir sur la scène internationale.

◇ Recueilli par F.A.

France-Belgique : un partenariat inédit

Les armées de Terre des deux pays vont être formées sur le même modèle pour être totalement interopérables. Le résultat d'un partenariat stratégique inédit en matière de défense européenne.

« **N**ous allons "cloner" les deux armées de Terre. Les unités pourront partir au combat ensemble, sans préparation supplémentaire. »

Chargée de conduire le programme CaMo (pour « Capacité motorisée »), la Direction générale de l'armement (DGA) ne tarit pas d'éloges sur ce partenariat inédit avec nos voisins

belges. Entré en vigueur en 2019, l'accord intergouvernemental CaMo permet à la Belgique de mandater la France pour signer des marchés d'acquisition de matériel¹ en son nom et pour son compte, pour un montant d'1,6 milliard d'euros. « *Cette vision stratégique franco-belge illustre une conception de l'Europe de la défense. Nous espérons que d'autres pays regarderont de près cette initiative* », explique-t-on à la direction du programme.

« CaMo va changer la vie du militaire belge »

Dans un objectif de modernisation de sa capacité motorisée, la Belgique cherchait, parmi ses principaux alliés, un partenaire doté

d'un programme ambitieux dans le domaine terrestre.

« *Nous devions renouveler nos équipements, mais manquions de ressources humaines, relate le colonel belge Luc, adjoint au directeur de programme CaMo. Après une analyse détaillée de nos intérêts, nous avons cherché un pays possédant les mêmes enjeux et principes culturel, militaire et politique. En résumé, CaMo va changer la vie du militaire belge.* »

Depuis plus de dix ans, les soldats belges accompagnent déjà leurs collègues français sur le terrain et connaissent parfaitement leur façon de travailler.

Cet accord est donc une marque de reconnaissance forte de la compétence du ministère des Armées et des capacités délivrées par le programme d'armement Scorpion². « *Les unités françaises et belges seront parfaitement interchangeables. Nous serons plus forts lors des combats* », se félicite la DGA. Après 15 mois de préparation intensive, les forces françaises et belges se sont retrouvées plus vite que prévu en opération. En mars 2022, sur fond de guerre en Ukraine, un bataillon d'alerte franco-belge a ainsi été déployé en Roumanie³. L'opportunité pour ces soldats de concrétiser la finalité opérationnelle de ce partenariat. **M.B.**



Soldats français et belges à l'entraînement.

¹ 382 Griffon et 60 Jaguar, livrés à partir de 2025, puis neuf canons Caesar de nouvelle génération.

² Conduit par la DGA, Scorpion renouvelle les capacités de combat de l'armée de Terre.

³ Dans le cadre de la mission Aigle, plusieurs centaines de militaires belges et français ont été déployés pour mener des opérations de protection et de dissuasion.



Depuis le début de la guerre en Ukraine, la mission *Aigle* est déployée en Roumanie pour renforcer la posture dissuasive et défensive de l'Otan sur le flanc est de l'Europe. Des pays membres s'entraînent ainsi régulièrement sur le camp militaire de Cincu. Reportage.

MISSION AIGLE : s'entraîner pour DISSUADER

Par **Margaux Bourgasser** (texte)
et CCH1 **Djamal Issouf** (photos),
envoyés spéciaux en Roumanie

« **L**a mission : éviter la saisie du village de Cincu. » Face à ses hommes, les sommets enneigés des Carpates en toile de fond, le capitaine Frédéric, commandant d'unité du 152^e régiment d'infanterie (152^e RI), donne les instructions : « Attention, le brouillard facilite l'infiltration de l'ennemi. Nous devons le neutraliser en

détruisant son char. » Ce jour-là, au cœur de la Transylvanie, région montagneuse du centre de la Roumanie, plusieurs centaines de soldats français et polonais s'affrontent sur le plus grand camp d'entraînement militaire du pays lors de l'exercice interarmes et interallié *Black Scorpion*.

Au programme de cette matinée brouillardeuse et froide ? Une manœuvre de combat. Le 152^e RI et le 1^{er} régiment de chasseurs (1^{er} RCh) – ce dernier accompagné de plusieurs chars Leclerc – forment la partie défensive face aux attaquants polonais. Dans le véhicule poste de commandement,



Améliorer l'interopérabilité

L'adjudant roumain Marius (à gauche) et le capitaine français Frédéric, du 152^e régiment d'infanterie (à droite), lors de l'exercice *Black Scorpion*.



Chars Leclerc

Dans le cadre de la mission Aigle, le 1^{er} régiment de chasseurs est accompagné de ses chars Leclerc afin de renforcer la posture dissuasive et défensive de l'Otan sur le flanc est de l'Europe.

l'adjudant-chef Fred, du 152^e RI, scrute son écran : « *Il permet de visualiser les positions amies et ennemis. Les soldats polonais ont commencé leur manœuvre. Ils vont tenter de prendre notre place.* » Mais les éléments français détruisent rapidement le char ennemi. Après plus d'une heure, un tiers de leurs adversaires est neutralisé. « *Nous disposons toujours de 100 % de notre potentiel humain et matériel* », se félicite le capitaine Nicolas, officier adjoint. Au même moment, l'armée roumaine s'exerce avec des soldats américains, plus loin, dans la vallée.

« Être prêts en cas d'attaque »

La présence de soldats français, polonais et américains pour un exercice sur le sol roumain n'est pas anodine. Quelques jours après le début du conflit russe-ukrainien, la France a déployé dans le pays la mission Aigle, sous tutelle de l'Otan. L'objectif ? Renforcer la posture défensive et dissuasive de l'Alliance. Dans cette optique, environ 1000 soldats sont aujourd'hui rassemblés au sein

d'un groupement tactique avancé. Ce Collective Defence Battle Group (CDBG) est composé de militaires français et, selon les relèves, de collègues belges ou néerlandais.

De nombreux alliés, comme les États-Unis, le Portugal ou la Pologne, viennent consolider ponctuellement cette protection du flanc est de l'Europe. « *Cette force est un outil de combat. Pour dissuader et être prêts en cas d'attaque, il faut s'entraîner*, assure le colonel de Féligonde, commandant du CDBG depuis fin octobre 2022 et chef de corps du 1^{er} RCh. Malgré une doctrine Otan commune, les procédures restent différentes. Nous avons donc intérêt à travailler ensemble. »

Montée en puissance

Pour le chef de corps, l'organisation de Black Scorpion représentait ainsi un véritable défi. « *C'est notre premier entraînement Otan depuis mon arrivée, rappelait-il au début de la manœuvre. Il symbolise et matérialise la montée en puissance* →

du CDBG. Il nous permet de travailler la tactique sur le terrain dans des conditions réalistes. » Pendant une semaine, les soldats se sont affrontés dans des circonstances hivernales, sur un terrain boueux qui ne facilitait pas les déplacements. « Nous devons toujours être opérationnels au cas où la situation s'aggrave », précise le colonel de Féligonde. Pendant l'exercice, l'adjudant roumain Marius n'était jamais bien loin pour assurer son rôle de superviseur et « veiller, comme un arbitre, au respect des règles de sécurité et au bon fonctionnement de l'entraînement ». Si l'armée roumaine a l'habitude de s'exercer avec d'autres nationalités, c'est pourtant la première fois qu'elle effectuait ce type de mission aux côtés de soldats français. « Ils sont très professionnels. C'est une bonne occasion pour nous. Nous sommes fiers de les accueillir sur notre camp, ici, à Cincu », confie le lieutenant Stefan.

Tout d'abord déployés à Constanta, les éléments de la mission Aigle ont en effet été progressivement transférés vers Cincu, où une extension a été construite par des militaires français, belges et néerlandais. « Cette mission est différente, car la Roumanie est un pays autonome et souverain. La présence française, avec les chars Leclerc, rassure les locaux, qui disposent désormais de moyens significatifs », affirme le commandant du CDBG. À terme, ce camp pourrait accueillir 1 300 militaires. « Nous sommes très heureux de travailler avec l'armée française. Nous apprenons énormément. Cette coopération représente un véritable enjeu pour nous, indique le commandant néerlandais Jan. Nous devons continuer d'améliorer l'interopérabilité afin d'être plus forts, ensemble. »

La réalité du terrain

Des soldats du 152^e régiment d'infanterie débarquent d'un véhicule blindé de combat d'infanterie afin d'*« affronter »* des militaires polonais pendant l'exercice.





TRIBUNE

PAR JEAN-DOMINIQUE GIULIANI,
PRÉSIDENT DE LA FONDATION ROBERT SCHUMAN

Europe de la défense : Y CROIRE ET PERSÉVÉRER !

La défense européenne ? On court après depuis longtemps ! Les États membres de l'Union européenne ne sont toujours pas capables d'assurer seuls la défense de l'Europe. La France le regrette et s'en désole. Pourtant, ses idées ont été validées par le contexte international. Retour des rapports de puissance, projection, maritimisation, guerre hybride, les circonstances ont donné raison à ses analyses. L'agression russe de l'Ukraine a confirmé les souhaits français et elle a constitué pour nos partenaires une prise de conscience brutale.

Les Européens prennent de plus en plus la voie de la coopération pour élaborer des réponses efficaces dont ils ne sont pas capables chacun de leur côté. Ce fut le cas pour la production de vaccins lors de la crise sanitaire. C'est aussi l'unité dont ils font preuve pour sanctionner l'inédite violation par la Russie de sa parole et du droit international.

Pour autant, nous pouvons mesurer combien ce « réveil » est tardif. L'actualité a pris de court une Europe assoupie. L'Otan demeure, pour longtemps encore, la seule véritable organisation de défense du territoire européen. Les Européens peinent à

se projeter dans un avenir qui devrait voir cohabiter sans frictions l'Alliance avec la construction d'une autonomie stratégique, c'est-à-dire une liberté de pensée et d'agir par eux-mêmes pour la sécurité du continent.

L'UE a progressé sous l'empire de la nécessité

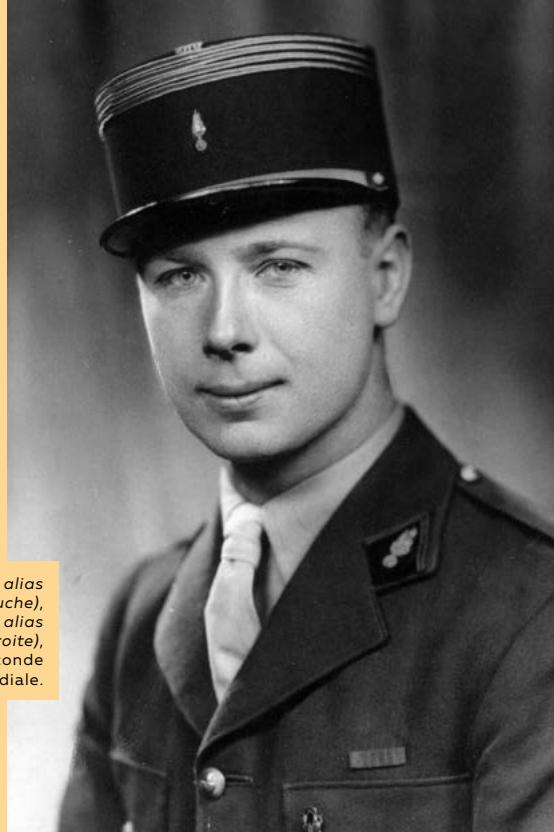
Conçue pour la paix, construite à l'envers parce qu'à l'endroit c'était la poursuite de la guerre, bâtie par l'économie et le partage des intérêts, l'Union européenne a progressé sous l'empire de la nécessité et elle a construit un véritable espace politique. Confrontée au retour de la guerre et devant l'ampleur des bouleversements stratégiques, elle doit désormais se penser en puissance. Tel est le sens des efforts de la France qui, avec des forces armées performantes, une diplomatie mondiale et une dissuasion crédible, dispose d'atouts incontestables pour convaincre ses partenaires d'entraîner l'Union vers une puissance plus assumée.

Beaucoup reste à faire. La France ne doit pas désespérer et elle doit mener le bal avec constance et enthousiasme. Un peu comme un acte de foi tourné vers l'avenir, sans illusion sur les difficultés du présent. L'un des secrets de la réussite, c'est d'y croire et de persévérer. **J-D.G.**

En plein hiver 1943, le colonel Passy, chef des services secrets du général de Gaulle, et son adjoint Pierre Brossolette se rendent clandestinement à Paris. Leur mission : unifier les mouvements de résistance de la zone nord. Retour sur un épisode méconnu mais fondamental dans le processus de formation du Conseil national de la Résistance.

Par Kévin Savornin

« Arquebuse » et « Brumaire », DEUX ESPIONS au cœur du PARIS OCCUPÉ



Le colonel Passy, alias « Arquebuse » (à gauche), et Pierre Brossolette, alias « Brumaire » (à droite), pendant la Seconde Guerre mondiale.



Début 1943. La Seconde Guerre mondiale bascule petit à petit en faveur des Alliés. En haut lieu, le commandement commence à envisager un débarquement dans le Nord de la France. De son côté, le général de Gaulle pense déjà à l'après. « Pour préparer au mieux l'arrivée des Alliés et éviter la guerre civile lors de la Libération, de Gaulle sait qu'il doit unifier les mouvements de Résistance, aussi disparates soient-ils », explique Sébastien Albertelli, commissaire de l'exposition *Les Agents secrets du général*, présentée au musée de l'ordre de la Libération en 2022. Or, si les mouvements de la zone sud reconnaissent désormais l'autorité du général de Gaulle grâce au travail de Jean Moulin, c'est loin d'être le cas pour la zone nord. Les poches résistantes y demeurent éclatées, isolées et sans contact entre elles ou avec Londres.

Le général de Gaulle mandate alors le colonel Passy – de son vrai nom André Dewavrin –, le patron du Bureau central de renseignement et d'action¹, et son adjoint, Pierre Brossolette, pour prendre contact avec les chefs des principaux mouvements de cette zone nord et les fédérer sous son autorité. Malgré les risques encourus dans une France sous le joug allemand, Brossolette, nom de code « Brumaire », se pose en toute discrétion à bord d'un petit avion militaire britannique dans la campagne berrichonne sous la pleine lune, la nuit du 26 au 27 janvier 1943. Sur lui, des faux papiers et une capsule de cyanure cachée dans le talon de sa chaussure, à utiliser en cas d'arrestation par la Gestapo

ou la police française. Après un détour par Lyon où il fait part à Jean Moulin de ses intentions, il « se planque » à Paris, dans le 16^e arrondissement. Il y multiplie les contacts et utilise les relations nouées durant sa carrière de journaliste et de militant socialiste.

De Gaulle sait qu'il doit unifier les mouvements de Résistance

Sébastien Albertelli,
commissaire de l'exposition
Les Agents secrets du général

Le terrain est préparé pour l'arrivée du colonel Passy, alias « Arquebuse », qui profite d'une nouvelle pleine lune pour arriver en France à son tour. Accompagné par Forest Yeo-Thomas, un agent secret britannique, il est parachuté dans la campagne normande. Les deux

hommes rejoignent ensuite Paris en train depuis Rouen. Mais la situation a changé. Passy dispose de « Nouvelles instructions » signées le 21 février 1943 par le général de Gaulle. Ce dernier charge Jean Moulin de créer un conseil de la Résistance unique

- **Nuit du 26 au 27 janvier 1943 :** arrivée de Pierre Brossolette en France
- **15 février 1943 :** rencontre entre Jean Moulin et le général de Gaulle à Londres
- **21 février 1943 :** transmission des « Nouvelles instructions » du général de Gaulle au colonel Passy
- **Nuit du 26 au 27 février 1943 :** parachutage du colonel Passy en Normandie
- **26 mars 1943 :** création officielle du Comité de coordination des mouvements de zone nord
- **27 mai 1943 :** première réunion du Conseil national de la Résistance

¹ Ancêtre de la DGSE actuelle.



Pierre Brossolette (à gauche) et le colonel Passy (troisième en partant de la gauche) reçoivent la croix de la Libération des mains du général de Gaulle, à Londres, le 27 mai 1943.

² Mouvement de résistance proche du parti communiste.

à toute la France en y intégrant les partis politiques résistants, même si ces derniers sont détestés par la plupart des mouvements qui leur imputent la défaite de 1940. En d'autres termes, la mission de Jean Moulin prend le pas sur celle d'Arquebuse et Brumaire. « *Mais ces derniers décident de continuer la leur. Ils désobéissent sciemment à Gaulle. Et ils poursuivent leur entreprise de création d'un comité de coordination de zone nord uniquement composé de mouvements de cette zone en rencontrant leurs chefs tour à tour* », précise Sébastien Albertelli.

En un mois, Arquebuse et Brumaire parviennent à convaincre les chefs des cinq principaux mouvements (Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, Front national², Libération-nord, Organisation civile et militaire) de se ranger derrière de Gaulle. Le 26 mars 1943, le Comité de coordination des mouvements de zone nord se réunit pour la première fois et officialise sa création, au grand dam de Jean Moulin. Ce dernier reproche en effet à Brumaire et à Arquebuse d'être passés outre les « Nouvelles instructions » et de l'avoir placé devant un fait accompli.

L'ancien préfet refuse toutefois de montrer publiquement son désaccord. Au contraire, il capitalise sur cet existant et poursuit le travail d'unification militaire et politique. Il récolte le fruit de son labeur deux mois plus tard, le 27 mai 1943, date de la première réunion du Conseil national de la Résistance. Ses membres – chefs de mouvement, de parti et de syndicat résistant, zones nord et sud confondues – reconnaissent alors



Après le sabotage d'une ligne de chemin de fer par des résistants dans le Nord-Ouest de la France, pendant la Seconde Guerre mondiale.

de Gaulle comme seul chef de la France en guerre. Le même jour, revenus à Londres, Passy et Brossolette reçoivent discrètement la croix de la Libération des mains du général de Gaulle. Le 6 juin 1944, l'action de tous sera vitale pour retarder les renforts allemands vers la Normandie. ■

Au fait...

Passy et Brossolette, une amitié, deux destins

Liés par une forte amitié, Pierre Brossolette et le colonel Passy connurent des destins opposés après leur mission à Paris. De retour en France occupée, le premier fut arrêté en 1944. Torturé, il se suicida en se jetant par la fenêtre, sans avoir jamais parlé. Il entrera au Panthéon en 2015. À la fin de la guerre, le second créa le SDECE, l'ancêtre de la DGSE actuelle. Il retournera ensuite rapidement à la vie civile pour diriger plusieurs entreprises. En 1969, il jouera son propre rôle dans *L'Armée des ombres*, film de Jean-Pierre Melville adapté du roman du même nom de Joseph Kessel. Il s'éteindra en 1998.



Le versement des prestations en espèces et de l'allocation rechute, nouvelle mission déléguée

Depuis plus de 70 ans, la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) accompagne, au-delà du domaine de l'assurance maladie-maternité, le militaire tout au long de sa carrière et de son parcours de vie. Elle mène plusieurs missions déléguées, confiées par le ministère des Armées, au profit des militaires blessés et des invalides pensionnés. Dès 2023, une nouvelle mission, le versement des revenus de compensation au titre des prestations en espèces et de l'allocation rechute, lui sera confiée.



Retour sur ce projet avec **Thierry GONFALONE**,
directeur adjoint de la CNMSS.

En 2023, le versement des prestations en espèces et de l'allocation rechute est confié à la CNMSS, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de mettre en œuvre deux chaînes d'activité dédiées au versement d'une part, d'un revenu de compensation au titre des prestations en espèces et, d'autre part, d'un revenu de compensation au titre de l'allocation rechute.

La population concernée est composée de profils très variés. Les bénéficiaires de ces prestations et allocations sont d'anciens militaires, ou des militaires placés en congé de longue durée pour maladie sans soldé. Les bénéficiaires peuvent percevoir en fonction de leurs situations :

- une indemnité journalière pour les congés maladie, maternité ou paternité ;
- une pension civile d'invalidité ;
- un capital décès, versé aux ayants droit ;
- une allocation, en cas d'arrêt de travail consécutif à une rechute d'une ancienne blessure ou maladie imputable au service militaire.

La CNMSS était déjà actrice de ce dispositif, quels sont les changements organisationnels ?

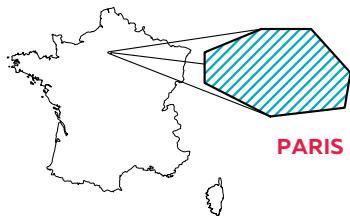
En matière de prestations en espèces et d'allocation rechute, la CNMSS validait jusqu'alors l'ouverture des droits et instruisait au plan médical les demandes de prestations.

À compter du 1er janvier 2023, en plus de l'instruction médico-administrative de ces dossiers, la CNMSS assurera également le versement de ces prestations pour le compte du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Quels sont les avantages pour les bénéficiaires de ces prestations ?

Ce transfert de mission à la CNMSS a pour objectif de simplifier l'accompagnement des bénéficiaires, grâce à la création d'un guichet unique.

L'optimisation de la qualité du service rendu grâce à la prise en charge intégrale et uniforme des bénéficiaires par la CNMSS est également attendue. Enfin, les délais de traitement et de versement des prestations en espèces et de l'allocation rechute devraient être raccourcis.



Grands blessés au combat, anciens résistants, victimes d'attentat... L'Institution nationale des Invalides, surnommée la « maison des invalides », soigne et accompagne quotidiennement ses pensionnaires et ses blessés de guerre, tant sur le plan physique que sur le plan psychique. Dans ce lieu de mémoire et de réparation, l'esprit de corps rythme les journées des résidents. Reportage.

La « MAISON DES INVALIDES », réparation du monde combattant

Texte : Margaux Bourgasser
Photos : Florian Szyjka

« **J**e me sens bien ici. J'ai plein d'amis, surtout des hommes ! » Privée de l'usage de ses deux jambes depuis un bombardement en 1944, Marie-Thérèse, 81 ans, n'a jamais perdu son sens de l'humour. Installée dans une salle de l'Institution nationale des Invalides (INI), décorée ce jour-là aux couleurs des fêtes de fin d'année, elle semble particulièrement bien accompagnée. « J'ai tenté de rester seule chez moi le plus longtemps possible, mais cela devenait dangereux. Maintenant, l'INI, c'est ma maison pour la vie », ajoute celle qui se sent ici chez elle depuis juin 2021. À ses côtés, John, un fantassin de 48 ans. Victime d'un traumatisme crânien en service, il a rejoint les autres pensionnaires il y a

un an. « J'ai subi de nombreuses interventions, le moral en a pris un coup. L'Institution m'a sauvé la vie. Je ne pense plus à mon passé. Tous les 15 jours, je pratique l'équitation à l'École militaire. Les encadrants m'aident à relativiser. »

À l'image de Marie-Thérèse ou de John, l'INI tire sa richesse de la diversité de ses pensionnaires. Le centre qui les accueille est sa raison d'être depuis sa création en 1674 sous Louis XIV. Composé de 80 lits, il est destiné aux grands invalides titulaires d'une pension militaire d'invalidité¹ et il héberge aussi bien des anciens combattants que des victimes de guerre, toutes générations confondues. « Les Invalides ont été construits pour accueillir des invalides. En tant que frère d'armes,

¹ Au moins 85 % d'invalidité au titre de l'article L.36 – blessure de guerre – ou L.37 – blessure en service – du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.



mon rôle est d'exprimer la gratitude du chef de l'État et la fierté de la Nation envers tous ceux qui habitent ce lieu », souligne le général Christophe de Saint Chamas, gouverneur des Invalides.

« Des histoires hors du commun »

Assis au fond de la pièce, le caporal-chef Kevin, 33 ans, est le plus jeune pensionnaire – le doyen a plus de 100 ans. Il a intégré l'INI il y a 12 ans, après avoir reçu une balle dans la tête en Afghanistan. Tétraplégique, cet ancien légionnaire a fait de l'établissement sa maison : « Je suis bien entouré. J'ai désormais une autre famille. De nombreuses activités nous sont proposées : football, voyages à la montagne... » Pour rendre la vie des

Frères d'armes

Un moment privilégié entre le caporal-chef Kevin (à gauche), le plus jeune des pensionnaires, et le général Christophe de Saint Chamas (à droite), gouverneur des Invalides, lors des fêtes de fin d'année.

pensionnaires la moins monotone possible, le cercle sportif de l'INI propose en effet de multiples activités. Offrir un séjour au ski à Kevin est, par exemple, le fruit de belles synergies entre équipes soignantes et moniteurs de sport.

Actuellement, trois médecins et leur équipe paramédicale s'occupent à temps plein de ces pensionnaires. « Ils leur apportent un soutien physique et psychique. Le but est de rendre leur parcours de vie plus confortable. L'engagement et le dévouement du personnel soignant sont très particuliers », indique le médecin général →

Rémi Macarez, directeur de l'INI. « Le soutien moral est aussi important que les soins de confort, appuie Fatima, l'une des aides-soignantes. Ce sont des patients spécifiques avec des histoires hors du commun. C'est une chance de passer du temps avec eux. »

Pôle d'excellence

² Médecins spécialistes de médecine physique et de réadaptation, psychiatres, « kinés », ergothérapeutes, psychomotriciennes, psychologues, orthophonistes, neuropsychologues, diététiciennes ou encore assistantes sociales.

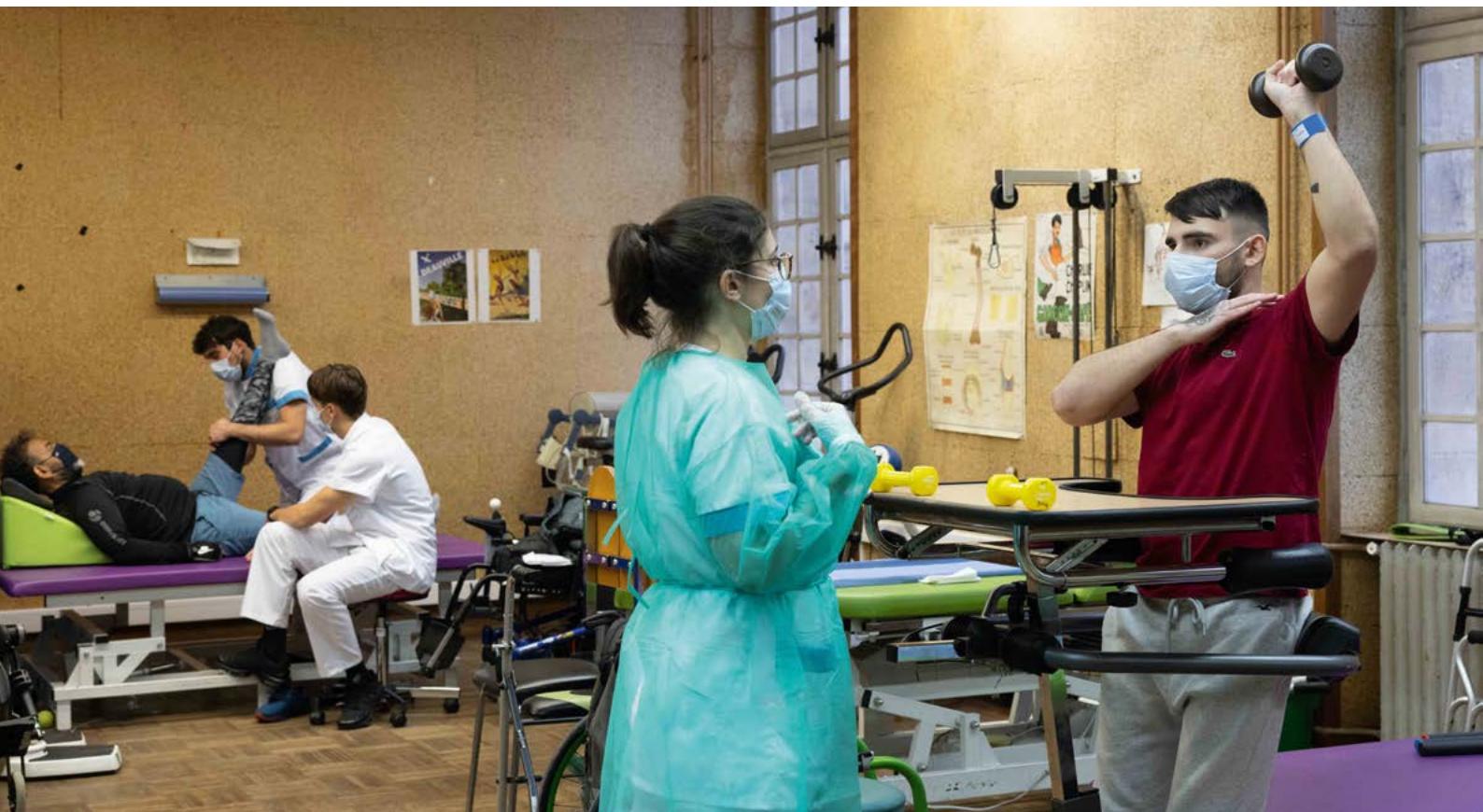
Sous tutelle du Secrétariat général pour l'administration du ministère des Armées, l'INI, forte de plus de 400 employés – en majorité civils –, est un établissement public de santé spécialisé plus globalement dans la prise en charge des blessés de guerre et du grand handicap. Au bout du couloir où Marie-Thérèse et John se détendent, plusieurs patients du centre de réhabilitation post-traumatique (CRPT), la deuxième des trois composantes de l'établissement (*voir encadré ci-contre*), sont ainsi pris en charge par une équipe riche d'une grande expertise². La mission de cette équipe :

élaborer et mettre en œuvre le projet de soins personnalisé de chaque patient. Contrairement aux pensionnaires, les « hospitalisés », militaires ou civils, espèrent se reconstruire et regagner au mieux leur autonomie afin de quitter les Invalides et de retrouver leur quotidien.

Avec près de 80 lits, ce centre de réhabilitation dispose notamment d'un plateau technique de rééducation fonctionnelle et d'une piscine thérapeutique. Chaque patient y bénéficie d'un parcours de soins dédié pouvant durer plusieurs mois, voire des années. « La spécificité des hôpitaux est la prise en charge immédiate. Les Invalides sont, eux, destinés aux prises en charge plus longues pour des handicaps plus lourds. Cette charge nécessite une énergie et une offre de soins plus importantes », rappelle le médecin général Macarez.

Plateau technique

Au centre de réhabilitation post-traumatique, le caporal Nathan (à droite) réalise sa séance de kinésithérapie avec l'aide du personnel de l'Institution nationale des Invalides.





Un personnel aux petits soins

Comme toute l'équipe de l'Institution nationale des invalides, Fatima, l'une des aides-soignantes (*debout*), veille en permanence sur les pensionnaires, dont Marie-Thérèse (*à droite*).

Parmi les patients du CRPT, le capitaine Ab. Percuté par un véhicule au Congo-Brazzaville en septembre 2022, il a subi de multiples fractures. Jusqu'à sa sortie, séances de kinésithérapie et de balnéothérapie rythmeront ses journées. « *Dès mon premier jour, le gouverneur et des représentants d'autres organismes du ministère des Armées m'ont accueilli. L'esprit de cohésion règne en permanence ici*, raconte ce militaire âgé d'une quarantaine d'années. Cet établissement n'est pas un hôpital. Nous sommes plus libres. Mes proches viennent me voir régulièrement. Nous sommes entourés et rassurés. Cela nous permet de garder le moral. C'est comme si j'étais déjà guéri. » Son infirmière, Aurélia, n'est d'ailleurs jamais bien loin pour soutenir son patient. « *Nous sommes proches d'eux. L'Institution est comme une maison, l'ambiance est familiale* », se félicite-t-elle.

Sur le plateau technique, le capitaine Ab retrouve son équipe soignante et d'autres patients, comme le caporal Nathan, 24 ans, paraplégique. « *Le personnel médical est très attentif à nos besoins. Il y a une bonne entente, c'est facile de créer du lien* », confirme ce dernier. L'INI tient effectivement à ne pas devenir une maison de retraite ou un simple centre de rééducation, mais bien un lieu unique. « *Les patients sont chez eux. Ils bénéficient des meilleurs soins tout en vivant leur vie comme ils l'entendent* », assure

le médecin général Macarez. « *Nous restons un établissement de santé. Nous travaillons régulièrement avec les hôpitaux et les centres de recherche afin de toujours améliorer la qualité des soins prodigués aux patients. Pour satisfaire à cette exigence partagée par toutes nos équipes soignantes, administratives, techniques et logistiques, nous devons sans cesse chercher à avoir une longueur d'avance et ne jamais être figés.* »

Le saviez-vous ?

Trois composantes indissociables

Outre le centre des pensionnaires et le centre de réhabilitation post-traumatique, l'INI se compose du centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (CERAH). Situé à Créteil, dans le Val-de-Marne, et à Woippy, en Moselle, il a pour mission l'innovation et la recherche en matière de handicap moteur dans son versant appareillage (fauteuils roulants et prothèses bioniques). À la faveur d'un projet d'infrastructure d'ampleur, l'INI accueillera l'antenne parisienne du CERAH sur son site dès l'été 2023. La réunion en ce lieu emblématique des chercheurs et des équipes soignantes intensifiera encore les collaborations en termes de recherche et d'innovation.



Sophie Adenot
au siège du ministère
des Armées, à Paris,
le 13 décembre 2022.

LE JOUR OÙ

« J'ai été sélectionnée pour devenir astronaute »



RENCONTRE AVEC
LE LIEUTENANT-COLONEL
SOPHIE ADENOT
(ARMÉE DE L'AIR
ET DE L'ESPACE), PILOTE
D'ESSAI SUR HÉLICOPTÈRE

Le 23 novembre 2022, Sophie Adenot est devenue la première aviatrice française à intégrer le corps très fermé des astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA). Elle nous raconte son parcours, ses sources d'inspiration et nous présente ses objectifs.

— Qu'avez-vous ressenti en apprenant votre sélection pour la promotion d'astronautes 2022 de l'ESA ?

Lieutenant-colonel Sophie Adenot: Une immense joie, bien sûr. Mais aussi une certaine sérénité, puisque cette annonce marquait la fin d'un long

processus de sélection comportant beaucoup d'incertitudes. Je me sens également très humble devant l'immense tâche qui m'attend.

— Vous souvenez-vous du jour où vous avez voulu devenir astronaute ?

Il ne s'agit pas d'un jour en particulier, mais plutôt d'une

Au fait...

Dès le mois d'avril 2023, Sophie Adenot suivra un entraînement de base pendant un an au Centre européen des astronautes, à Cologne, en Allemagne. Au programme : stages de survie, découverte, explications et prise en mains des technologies utilisées par les astronautes. Elle enchaînera avec un entraînement plus spécifique et en condition de deux ans. L'objectif : rejoindre l'ISS en 2026.

série de déclics. Tout d'abord, la visite d'une exposition du Centre national d'études spatiales à la maison de Radio France, lorsque j'avais à peine dix ans. J'y ai découvert toutes les missions d'exploration humaine de l'espace et l'apport de spationautes français comme Jean-Loup Chrétien et Michel Tognini. J'en suis sortie avec des étoiles dans les yeux et une envie d'explorer moi-même l'espace. Ensuite, un peu après, la lecture de la biographie de Marie Curie. J'ai été fascinée par son parcours et par son apport gigantesque au monde scientifique. C'est elle qui m'a donné l'envie de pratiquer des sciences à haut niveau. Enfin, la mission de Claudie Haigneré en 1996¹ m'a définitivement convaincue d'orienter mon cursus vers le domaine des technologies et de l'exploration spatiale. Dès lors, je n'avais plus qu'une envie : devenir astronaute.

— Vous avez intégré l'armée de l'Air en 2005², à 23 ans. Vous êtes-vous engagée dans le but de devenir astronaute ?

Oui, clairement. Après l'apprentissage des sciences durant l'adolescence, mon ambition était d'intégrer une institution comme l'armée de l'Air afin de vivre des missions

en équipe, avec des technologies performantes. J'ai toujours été soutenue dans mon projet par l'ensemble du ministère, et je suis très fière d'être aujourd'hui la première aviatrice à devenir astronaute. D'autant plus que c'est une joie partagée avec tous.

— Vous avez été sélectionnée parmi 22 500 candidats. Selon vous, qu'est-ce qui a fait la différence ?

Il faut demander ça aux responsables de la sélection ! Moi, je me suis concentrée sur ma condition physique et sur mes points forts développés grâce à mon parcours militaire : la résistance au stress, le travail en équipe, l'esprit de cohésion, la capacité à repousser les limites de la technologie... Au-delà de ma personne, je pense qu'il convient de regarder la grande variété des profils des cinq Européens retenus, voire ceux de l'ensemble des candidats. Chacun aurait pu faire partie de la sélection finale.

— Les astronautes de la promotion précédente, celle de 2009, vous ont-ils donné des conseils ?

Tout à fait. En les côtoyant, j'ai notamment compris l'esprit de corps qui régnait chez

les astronautes européens.

Il ne s'agit pas d'être une somme d'individualités, mais bel et bien de former un ensemble soudé par une mission et une vision communes.

— Quels conseils donneriez-vous à un petit garçon ou à une petite fille rêvant d'aller dans l'espace ?

De toujours croire en son étoile et de faire abstraction des commentaires négatifs ! Il faut du temps pour passer du rêve à la réalité, mais il est possible d'y arriver avec beaucoup de travail et de persévérance. Il faut accepter également que certaines portes se ferment. Mais cela ne signifie pas que d'autres ne vont pas s'ouvrir ensuite.

— Au-delà de l'ISS, votre objectif est-il de fouler le sol de la Lune ?

Pour l'instant, je suis concentrée sur l'entraînement. Je prends les choses étape par étape. Mais j'en rêve, oui. ■

¹ Le 17 août 1996, Claudie Haigneré est devenue la première Française à partir dans l'espace, dans le cadre de la mission franco-russe Cassiopée à destination de la station Mir.

² Depuis 2018, Sophie Adenot exerce également au sein du centre d'expertise Essais en vol de la Direction générale de l'armement.



Sophie Adenot lors d'une séance d'essai sur hélicoptère.

◇ Recueilli par Kévin Savornin



Texte : Kévin Savornin
Photos : SCH Christian Hamilcaro

Au cœur de la campagne orléanaise, le site militaire de Château passerait presque inaperçu. Il abrite pourtant un lieu hautement stratégique, la Pharmacie centrale des armées. Son rôle : produire des médicaments pour les forces armées et parer à d'éventuelles attaques nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques. Immersion dans ce « point d'intérêt vital ».

La PHARMACIE CENTRALE DES ARMÉES, fabrique à antidotes

Derrière une vitre, une opératrice aux airs de cosmonaute s'apprête à entrer dans la salle de production. Au centre, une machine tourne à plein régime. En cette fin 2022, elle crache quotidiennement plusieurs centaines de milliers de comprimés d'iodure de potassium, un médicament protégeant la thyroïde en cas d'incident nucléaire. À quelques pas, une dizaine d'ouvriers s'affaire sur la chaîne de production. Cheveux camouflés sous une charlotte, barbe couverte d'un cache-barbe jetable, ils doivent conditionner les comprimés le plus rapidement possible. La cadence est soutenue, comme partout à la Pharmacie centrale des armées (PCA).

Installé près d'Orléans, dans le Loiret, cet établissement de 4 000 m² subordonné au Service de santé des armées est loin d'être une simple officine. Il s'agit ici non seulement de produire beaucoup – plusieurs millions de boîtes de médicaments chaque année –, mais aussi de produire vite. « Les stocks doivent être renouvelés en permanence », explique le pharmacien en chef Annick, la directrice adjointe. Dans cette optique, l'usine a déjà parfois tourné jour et nuit afin d'honorer les commandes de l'État ou d'organismes tels qu'EDF. Depuis de nombreuses années, le géant français de l'énergie distribue en effet aux civils résidant à proximité des centrales nucléaires des comprimés d'iode à avaler en cas →



Production

Une opératrice contrôle les comprimés d'iode de potassium tout juste sortis des chaînes de production. Plusieurs millions de médicaments sont fabriqués chaque année par la Pharmacie centrale des armées.

d'incident, sur ordre des autorités compétentes et dans le cadre des plans particuliers d'intervention¹.

Une particularité française

En plus d'être un laboratoire unique en France, la PCA est une singularité dans le monde militaire. La grande majorité de ses 120 employés sont des fonctionnaires rattachés au ministère des Armées. Seul le commandement est confié à des militaires, pour beaucoup des pharmaciens de formation. Cette expertise permet à l'établissement d'être à la pointe dans trois domaines : les antidotes contre les risques NRBC (pour nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques), les dispositifs de médecine d'urgence utilisables par les militaires en environnement hostile et les médicaments améliorant leur vigilance. « *Aucune autre armée au monde n'est mieux équipée sur le plan pharmaceutique : la plupart des gouvernements sous-traitent à des laboratoires privés* », fait valoir le pharmacien en chef François, directeur de la PCA.

Ce savoir-faire est aujourd'hui reconnu à l'international. En témoigne le prix Galien de la recherche pharmaceutique² décerné à la PCA en 2005 pour l'InEurope, un dispositif d'auto-injection agissant comme antidote en cas d'attaque chimique ; chaque militaire dispose d'un délai de cinq minutes pour se l'injecter dès les premiers signes d'une intoxication. L'empoisonnement de l'agent russe Sergueï Skripal en mars 2018, l'assassinat du demi-frère du dirigeant nord-coréen Kim Jong-un en février 2017 ou les attentats de 1995 dans le métro de Tokyo sont en effet attribués à des armes chimiques.

« *Ces menaces sont à prendre au sérieux* », estime le pharmacien en chef François. « *Non seulement pour nos soldats sur le terrain mais aussi pour la population, notamment dans le cadre des futurs grands événements comme la coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques en 2024* », ajoute-t-il.

¹ Défini par la préfecture concernée, le plan particulier d'intervention assure la sauvegarde des populations et des biens, ainsi que la protection de l'environnement, lorsqu'un accident entraîne ou est susceptible d'entraîner des dangers débordant les limites d'un établissement à risque.

² Équivalent du prix Nobel de la recherche biopharmaceutique.



Antidote

Le pharmacien en chef Michael effectue une démonstration de l'Ineurope, le dispositif d'auto-injection prérempli pour traitement d'urgence des intoxications par agents neurotoxiques. L'Ineurope a permis à la Pharmacie centrale des armées d'obtenir le prix Galien de la recherche pharmaceutique en 2005.

Pour faire face à toutes ces menaces, la PCA possède des capacités de développement pharmaceutique internes. Toute une équipe de scientifiques travaille en laboratoire pour élaborer, tester et adapter les solutions trouvées à l'usage sur le terrain. Les équipes se nourrissent notamment des retours d'expérience des équipes médicales et paramédicales déployées en opération extérieure pour adapter au mieux leurs contre-mesures.

Prête à tous les scénarios

Incident nucléaire, attaque chimique, pandémie... Non seulement la PCA anticipe, mais elle réagit. Après l'accident nucléaire de Fukushima en 2011, elle avait, par exemple, produit à plein

régime des comprimés d'iodure de potassium. Ils avaient été distribués aux équipes de la sécurité civile française envoyées pour les opérations de secours. Pendant ce temps, le principal fabricant américain annonçait une rupture de stock, cinq jours après le séisme. D'où l'intérêt stratégique des médicaments fabriqués en France. « *L'objectif est de défendre la capacité de manœuvre des armées. Dans cette logique, une vigilance particulière est apportée à la provenance des matières premières et à la diversité des circuits d'approvisionnement* », souligne le pharmacien en chef Annick.

Devant le risque que ces événements se répètent dans les années à venir, les techniciens de la PCA travaillent d'ores et déjà sur des biomédicaments. D'origine biologique et non chimique, ils permettent de soigner des maladies infectieuses d'origine naturelle ou provoquée. La crise de la Covid-19 a récemment éclairci



Laboratoire

La Pharmacie centrale des armées possède des capacités de développement pharmaceutique internes. Ici, un technicien de laboratoire vérifie l'aptitude des comprimés à libérer leur substance active, en l'occurrence l'iodure de potassium.

l'expression d'ARN messager, technologie utilisée pour créer les vaccins Pfizer ou Moderna. Il s'agit là d'un biomédicament.

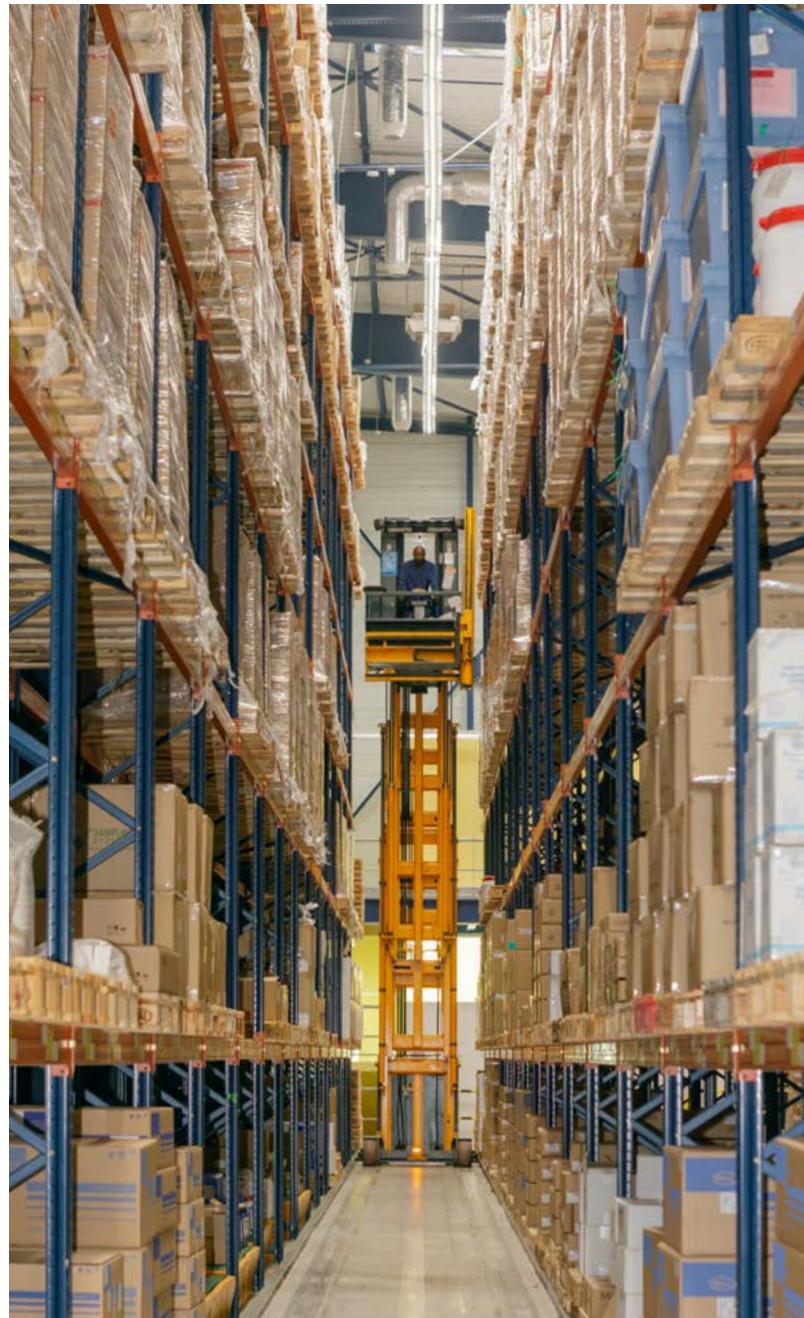
En haut lieu, la menace biologique est prise très au sérieux et la PCA reste très attentive à la résurgence de certaines épidémies. La peste pulmonaire a, par exemple, effectué son retour à Madagascar et les fièvres hémorragiques de type Ebola ou Lassa continuent de tuer en Afrique. Ces maladies, aussi rares soient-elles, constituent des menaces réelles pour les militaires en opération. À ce titre, le réchauffement climatique est aujourd'hui dans tous les esprits. La fonte du permafrost (ou pergélisol) pourrait, en effet, libérer des virus piégés dans la glace depuis des milliers d'années. Aussi, la PCA développe-t-elle des biotechnologies afin de pouvoir proposer des contre-mesures médicales susceptibles de contenir et d'étouffer ces potentielles menaces épidémiologiques. ■

Le saviez-vous ?

Un **relais** des laboratoires privés

En cas d'urgence, la Pharmacie centrale des armées dispose des moyens pour prendre le relais des laboratoires privés si ces derniers ne sont pas en capacité de répondre à une menace virale. En 2009, elle avait ainsi bénéficié d'une dérogation spéciale pour produire des comprimés de phosphate d'oseltamivir PG 30 mg* destinés à lutter contre le virus H5N1.

* L'oseltamivir a été commercialisé sous le nom de Tamiflu par le laboratoire Roche.



Entrepôt

Pour stocker les médicaments avant leur expédition, la Pharmacie centrale des armées dispose d'un énorme entrepôt. Ici, un opérateur dépose une palette sur un rayonnage.

« Cinéma et armées, des métiers de passion »



RENCONTRE AVEC **GILLES DE VERDIÈRE**,
PRODUCTEUR DE LA SÉRIE *CŒURS NOIRS*

Adepte des films de guerre,
Gilles de Verdière est le producteur
de la série *Cœurs noirs* dédiée aux
forces spéciales françaises. Immersion,
acculturation militaire, service national...
Il nous dévoile les coulisses du tournage et
nous raconte son rapport aux armées.

— Pour votre nouvelle série intitulée *Cœurs noirs*, vous avez choisi les forces spéciales françaises comme sujet. Pourquoi ?

Gilles de Verdière :

Par goût personnel, tout simplement. Je suis un adepte des films de guerre – sur ce thème, mon préféré est *Démineurs*, de Kathryn Bigelow. Or, en France, nous ne possédons aucune série dédiée aux forces spéciales.

En tant que spectateur et producteur, cela me manquait. J'ai donc voulu montrer l'art de la guerre à la française dans un contexte réaliste. La mission des « FS » est peu connue, et encore moins montrée. Leur expertise du combat est pourtant à la pointe de la modernité. Je suis convaincu que le public dispose d'une forte appétence pour ce sujet.

— Quel était votre lien avec les armées avant de vous lancer dans cette production ?

En 1993, j'ai effectué mon service national comme aspirant juriste à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, au sein du régiment d'infanterie de marine du Pacifique Nouvelle-Calédonie. J'en garde de très bons souvenirs, riches en camaraderie et en sport. Cette période de ma vie continue de m'émouvoir.



Gilles de Verdière, producteur de la série *Cœurs noirs*, dans les bureaux de sa société de production Mandarin Télévision, à Paris.

- **1967 :** naissance à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)
- **1992 :** diplômé de l'École du barreau de Paris
- **1993 :** service national en Nouvelle-Calédonie
- **2009 :** création de la société de production Mandarin Télévision
- **2023 :** diffusion de la série *Cœurs noirs*

— Afin de rendre la série crédible, vous avez collaboré avec la Mission cinéma et industries créatives du ministère des Armées ainsi qu'avec l'état-major du Commandement des opérations spéciales et les unités spéciales des trois armées.

Pour réussir une série, il faut trouver le bon équilibre entre le crédible, le possible et la fiction. Nous nous sommes donc inspirés d'une opération réelle – la bataille de Mossoul en 2016 – à laquelle nous avons librement ajouté des éléments fictionnels. Cette équation ne peut pas se résoudre sans être au contact de ceux qui racontent l'histoire. Le succès ou l'échec d'une aventure cinématographique réside dans le détail. Je ne pouvais donc pas créer *Cœurs noirs* sans disposer d'une relation forte avec le ministère des Armées. Un ancien chef de groupe du 13^e régiment de dragons parachutistes (13^e RDP) nous a ainsi accompagnés durant toute la durée de l'écriture et du tournage en tant que conseiller militaire. Il était le garant du réalisme.

— Pendant une semaine, les comédiens ont participé à un stage au sein du 13^e RDP. Comment cette immersion s'est-elle déroulée ?

La meilleure source d'inspiration reste la source humaine. Les acteurs principaux ont donc vécu aux côtés de leur binôme d'expertise : chef de groupe, médecin, tireur longue distance... Leur objectif était de les découvrir et de les comprendre. D'un point



Nicolas Duvauchelle (à gauche) et Tewfik Jallab (à droite), deux des acteurs de *Cœurs noirs*.

de vue technique et humain, cette expérience a été particulièrement marquante. Les opérateurs des forces spéciales tenaient à ce que l'on soit respectueux de la réalité de leur état d'esprit. Les comédiens ont été très touchés par la confiance qui leur a été accordée.

— Au premier abord, le monde du cinéma et celui des armées sont très éloignés l'un de l'autre. Avez-vous cependant remarqué des similitudes entre ces deux milieux ?

Oui. Ce sont des métiers de passion avant tout. Le cinéma est créatif dans les moyens, la logistique et la technique. C'est un point que nous avons retrouvé chez les forces

spéciales. Leur capacité d'initiative et leur créativité permettent de résoudre des problématiques complexes.

— Avez-vous déjà envisagé de devenir militaire ?

Des dimensions me plaisent beaucoup dans les armées, notamment celle du dépassement de soi. Je trouve cela très intéressant et moderne, c'est une dynamique de l'existence. En revanche, je ne pense pas avoir les qualités nécessaires pour effectuer ce métier. L'indépendance et la créativité propre à mon travail de producteur me manqueraient. ■

◇ Recueilli par Margaux Bourgasser

— ZoOm —

Cœurs noirs

Disponible depuis le 3 février 2023 sur Amazon Prime Video France, puis à partir de novembre sur France Télévisions, *Cœurs noirs* raconte l'histoire d'un groupe des forces spéciales françaises déployé en Irak à la veille de la bataille de Mossoul, en octobre 2016. La mission de ces militaires : retrouver et exfiltrer la fille et le petit-fils d'un émir français de l'État islamique qu'ils ont capturé, et qui ne coopérera qu'à cette condition. Six épisodes de 52 minutes composent la série.

ESPRIT DÉFENSE

Dicod

Délégation à l'information et à la communication de la défense
60, boulevard du Général-Martial-Valin
75509 Paris Cedex 15

Directeur de la publication

Général de division Yann Gravêthe

Sous-directrice opérations

Colonel (Air et Espace) Nathalie Picot

Directeur de la rédaction

Alexis Monchovet

Directeur adjoint de la rédaction, rééditeur en chef

Fabrice Aubert

Rédaction

Lieutenant Wendy Bance,
Margaux Bourgasser, Camille Brunier,
Florent Corda, enseigne de vaisseau
de 1^{re} classe Antoine Falcon de Longevialle ,
Laura Garrigou, Kévin Savornin

Secrétaire de rédaction

Isabelle Arnold

Photographes

Sergent-chef Christian Hamilcaro,
Florian Szyjka

Réseaux sociaux

Gwladys Auriel, Agathe Bœuf, adjudant-chef Sébastien Lelievre, Mathilde Ségard

Webmestres

Christophe Franck, Hubert Vaudein

Chef de fabrication

Jean-François Munier

Contact rédaction

espritdefense@dicod.fr

Conseil éditorial, direction artistique et mise en page

www.grouperougevif.fr

Création originale

ANIMAL PENSANT

Impression

Imprimerie de la Dila - Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix
75015 Paris

Numéro bouclé le 17 janvier 2023



Dépôt légal

À parution
ISSN 2800-2970

Régie publicitaire (ECPAD)

Karim Belguedour (01 49 60 59 47)
regie-publicitaire@ecpad.fr

CRÉDITS PHOTO

Couverture : Aris Messenis/
AFP Photo (photo d'ouverture
principale), Florian Szyjka/
Dicod/Défense, SCH Christian
Hamilcaro/Dicod/Défense
P. 4 : Florian Szyjka/Dicod/
Défense, MT Charles Wassilieff/
Marine nationale/Défense, SCH
Morgane Vallé/armée de l'Air et de
l'Espace/Défense
P. 5 : Aris Messenis/AFP Photo,
Florian Szyjka/Dicod/Défense
P. 6 : État-major des armées/
Défense, SCH Julien Fechter/
armée de l'Air et de l'Espace/
Défense
P. 7 : PM Emmanuelle Mocquillon/
Marine Nationale/Défense, Jean-
Charles Mougeot/Dicod/Défense

P. 8-12 : Florian Szyjka/Dicod/
Défense
P. 15 : DGRIS/Défense
P. 16 : MT Charles Wassilieff/
Marine nationale/Défense, Florian
Szyjka/Dicod/Défense
P. 17 : PM Mélanie Denniel/
Marine Nationale/Défense, MT
Loïc Bernardin/Marine nationale/
Défense
P. 18 : DR
P. 19 : DR, Dassault Aviation,
S. Mellec/Delta-Reflex
P. 21-29 : SCH Christian
Hamilcaro/Dicod/Défense
P. 30 : Erwan Rabot/SGA/Défense
P. 32-33 : Aris Messenis/
AFP Photo

P. 35 : armée de Terre/Défense
P. 36 : Commission européenne
P. 37 : CCH Adrien Courant/armée
de Terre/Défense
P. 38 : SCH Julien Fechter/armée
de l'Air et de l'Espace/Défense
P. 43 : Direction générale de
l'armement/Défense
P. 44 : PM Olivier Le Comte/
ECPAD/Défense
P. 45 : Belgium defence
P. 46-48 : CCH1 Djamel Issouf/
ECPAD/Défense
P. 50-52 : Musée de l'ordre de la
Libération
P. 55-57 : Florian Szyjka/Dicod/
Défense

P. 58 : SCH Christian Hamilcaro/
Dicod/Défense
P. 59 : Direction générale de
l'armement/Défense
P. 61-63 : SCH Christian
Hamilcaro/Dicod/Défense
P. 64 : SCH Christian Hamilcaro/
Dicod/Défense
P. 65 : Sife Elamine/Mandarin
Télévision



Retrouvez *Esprit défense* sur
www.defense.gouv.fr/esprit-defense

Suivez le ministère des Armées sur les réseaux sociaux :



À l'initiative du



Liberté
Égalité
Fraternité

À LA DÉCOUVERTE DE...

L'association Tégo

L'association Tégo, qui regroupe près d'1,2 million d'adhérents, mobilise tout son savoir-faire pour protéger et accompagner les membres de la communauté Défense et Sécurité et leurs proches.

Partager le quotidien de ses adhérents

Héritière de plus de 70 ans d'engagement aux côtés des militaires et des forces de Défense et Sécurité, l'association Tégo est portée par des membres issus de cette communauté ; elle connaît les spécificités et les réalités quotidiennes de ses adhérents et de leurs proches, qui peuvent être fiers de ce qu'ils accomplissent ; elle partage avec eux des valeurs communes. Tout au long de l'année, l'association Tégo s'investit dans la vie des unités à travers des projets divers comme des hommages, des cérémonies de devoir de mémoire, des manifestations sportives ou des projets individuels portés par des militaires, des policiers, des pompiers, des gendarmes.

Anticiper et couvrir les besoins spécifiques

Au quotidien, elle sensibilise ses adhérents ainsi que leurs proches sur toutes les problématiques ayant trait à l'anticipation et à la protection des risques, qu'ils relèvent de la vie privée ou de l'exercice de leur fonction. L'association Tégo travaille avec des assureurs, reconnus pour leur expertise des métiers de la Défense et de la Sécurité, afin de pouvoir souscrire pour ses adhérents des contrats dont les garanties sont spécifiques. Son objectif : prendre en compte leurs besoins et les protéger tout au long de leur vie.

L'après n'est jamais comme l'avant

Lorsque l'un de ses adhérents est touché par un aléa de la vie, l'association Tégo le soutient dans l'épreuve. Elle mobilise toutes les ressources disponibles pour l'accompagner ainsi que ses proches de façon

Engagés pour la reconstruction des blessés

Les blessés de guerre, qu'ils soient atteints physiquement ou psychologiquement, sont confrontés à des parcours de soins lourds. S'investir dans des projets porteurs de sens joue souvent un rôle de premier ordre dans la reconstruction. L'association Tégo est particulièrement impliquée dans des initiatives qui mettent à l'honneur les blessés et leurs familles.

Depuis quelques années, elle soutient, par exemple, La Voile pour se Reconstruire, une association qui s'est donné pour objectif de faire découvrir le monde de la voile aux blessés de guerre, aux veuves et aux orphelins pour les faire reprendre confiance en eux.



© 1,3 Stéphane Bommert ; 2 José Nicolas ; 4,5 Getty Images ; 6 Sandra Chenu Godefroy

**“
L'association
Tégo est portée par
des membres issus
de la communauté
Défense et Sécurité
”**

personnalisée. En s'appuyant sur une plateforme d'assistance téléphonique pour identifier les besoins et sur un réseau de délégués qui se déplacent à domicile, l'Association agit rapidement, en complément de la protection statutaire et des garanties assurantielles.

Pleinement intégrée au paysage Défense et Sécurité, l'association Tégo œuvre en étroite collaboration avec une trentaine d'associations et leur donne les moyens d'agir et d'intervenir auprès de celles et ceux qui en ont besoin.

association



Pour toute information,
consulter le site internet
associationtego.fr/

PROTEGER INTERVENIR DEFENDRE

• VOS VALEURS
NOUS ENGAGENT



agpm.fr



Groupe **AGPM**
SANTÉ • PRÉVOYANCE • ASSURANCE • RETRAITE

Assureur distributeur des offres
sélectionnées par **Tégo**